AQVITANIA

TOME 16
1999

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III

Sommaire

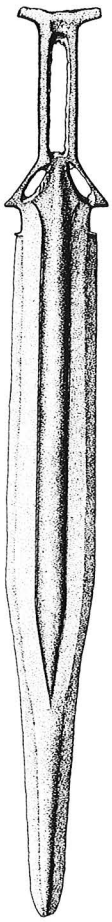

C. Chevillot,

Dépôts de bronzes, pratiques de dépôt et occupation du sol en Périgord à l'Age du Bronze (XXIIIe au VIIIe siècle a.C.). 7

J.-P. Baigl,

avec la collaboration de J. Gomez de Soto, P. Poirier, I. Kérouanton,

dessins de É. Bayen,

Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente). Un établissement rural du premier Age du Fer. 31

J. Hiernard,

avec la collaboration de D. Simon-Hiernard,

Les Santons, les Helvètes et la Celtique d'Europe centrale. Numismatique, archéologie et histoire. 93

A. Villaret,

L'association de l'empereur et des dieux en Aquitaine. Son rôle dans la société et les mentalités. 127

D. Hourcade,

Les thermes de Chassenon (Charente): l'apport des fouilles récentes. 153

Annexe

P. Poirier,

Architecture, combustibles et environnement des thermes de Chassenon : l'apport de l'anthracologie. 179

A. Bouet, C. Carponsin-Martin,

Enfin un sanctuaire "rural" chez les Pétrucores : Chamiers (Dordogne). 183

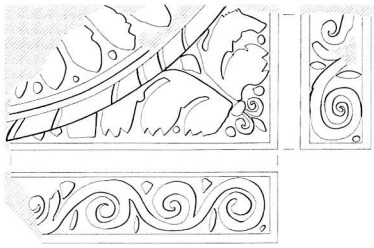

ANNEXE 1

C. DOULAN,

235 Les sculptures de Chamiers.

ANNEXE 2

A. BARBET, S. HEIDET,

245 Stucs, peintures et *opus musivum* du site de Chamiers.

F. BERTHAULT,

251 Les amphores de la place Camille-Jullian à Bordeaux.

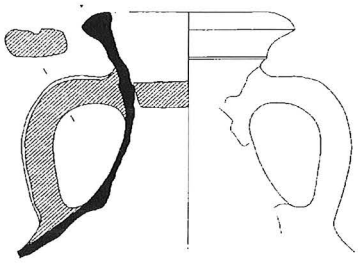

Mª. ROSARIO VALVERDE,

La monarquía visigoda y su política matrimonial.

295 De Alarico I al fin del reino visigodo de Tolosa.

C. BALLARIN, A. BERDOY,

317 Les céramiques médiévales du site du Castérot à Sarron (Landes).

ANNEXE

D. DUFOURNIER,

Résultats des analyses chimiques effectuées sur vingt échantillons céramiques

339 provenant de Sarron et Hontanx.

C. COUHADE,

Une intaille "au satyre"

345 provenant de la commune de Lectoure (Gers).

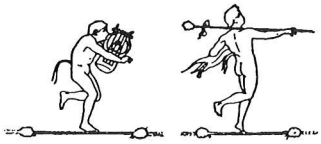

CHRONIQUE

A. BOUET,

357 Chronique thermale (1990-juin 1999).

Aquitania, XVI, 1999, p. 251 à 293

Frédéric Berthault SRA Aquitaine
54 rue Magendie
33000 Bordeaux

Les amphores de la place Camille-Jullian à Bordeaux

Résumé

La stratigraphie exceptionnelle, ininterrompue du Ier au XVe siècle, trouvée sur ce site urbain, nous a permis d'étudier l'évolution du matériel amphorique dans la capitale des *Bituriges vivisques* depuis le Haut-Empire jusqu'au début du Haut Moyen Age.

En ce qui concerne les amphores du Haut-Empire, elle nous a permis pour la première fois à Bordeaux, de dater l'arrivée des Dressel 2/4 de Tarraconaise. De même, a-t-il été possible de cerner les dates d'apparition et de disparition des Dressel 28, Oberaden 74 et de type Aquitain produites localement et, partant, de préciser l'évolution des importations vinaires et le développement du vignoble dans la région de Bordeaux.

Avec cette opération archéologique, c'est la première fois également que l'on a pu appréhender à Bordeaux l'arrivée, le développement et la disparition dans la première moitié du VIIe siècle des amphores de l'Antiquité tardive, et constater la place importante, que l'on ne soupçonnait pas, tenue par le commerce entre Bordeaux et le Moyen-Orient à la fin de l'Antiquité.

Abstract

An exceptional stratigraphy covering a time span from the 1rst to the 15th century has been put to light at this urban site. It has allowed the study of the evolution of amphorae in the main town of the *Bituriges vivisques* back to Early Roman Empire until the beginning of the Middle Age.

As far as Early Roman amphorae are concerned, this stratigraphy allowed for the first time to delimit the dates when the Dressel 2/4 from Tarraconensis arrived in Bordeaux. The stratigraphy also allowed to delimit the date when Dressel 28, Oberaden 74 and the Aquitaine type that were produced locally, occured for the first time and when they disappeared as well as to clarify the evolution of wine imports and the extension of the vineyard in the region of Bordeaux.

For the first time too, owing to this field work, we have been able to catch in Bordeaux how Late Roman amphorae outbroke, increased and disappeared in the first part of the 7th century.

Besides, this operation has revealed the important place hold by the trade between Bordeaux and the Middle-East, during the end of Antiquity.

INTRODUCTION

Sur la place Camille-Jullian à Bordeaux, s'est déroulée en 1990, pendant onze mois, une fouille archéologique, préalablement à la construction d'un parking souterrain [1].

Cette place ne se développe qu'à partir de 1935 à l'emplacement d'habitations qui, elles-mêmes, s'installèrent sur ce qui fut, du XVe au XIXe siècle l'ancien cimetière de la paroisse Saint-Siméon. On pouvait, dès lors, espérer que les niveaux profonds ne seraient pas trop perturbés et pourraient donc nous apporter une puissance stratigraphique continue, qui avait jusqu'ici fait défaut à Bordeaux, en ce qui concerne la période antique. De fait, nous avons eu la chance de trouver une séquence qui se développe sans discontinuer du Ier au XVe siècle [2].

Cette fouille a tout d'abord montré qu'il faut attendre le début du Ier siècle pour assister à la conquête de la rive droite de la Devèze, ruisseau qui sépare, à l'époque antique, le Nord et le Sud de *Burdigala* ; et que, par conséquent, l'occupation protohistorique de la ville ne s'était pas développée au sud de ce cours d'eau.

Ce n'est, ensuite, qu'à la fin du même siècle, que se met en place un habitat privé qui se développe suivant un urbanisme organisé. Au cours du Ve siècle, s'insère, dans ce quartier, un ensemble thermal. La cadastration disparaît au VIe siècle et trois maisons d'époque mérovingienne s'installent dans les ruines des thermes. Deux de celles-ci sont détruites au VIIe ; et c'est avec la dernière, au VIIIe, que cesse l'habitat dans ce secteur de la ville, où l'on ne trouve plus, pour trois siècles, que des fosses-dépotoirs.

Le site de la place Camille-Jullian n'est occupé qu'à partir de 10-20 de notre ère, et encore ne trouve-t-on pour cette époque que peu de niveaux archéologiques.

En effet, l'état I ne concerne que 20 U.S. pour un total de 1336, dénombrées pour la période antique. Il faudra donc tenir compte de cet élément pour l'étude des amphores de ce site, et ne pas attendre des résultats plus qu'ils ne peuvent donner dans ce cas particulier, qui porte sur le début de l'installation des hommes sur cette partie de la ville antique.

Significative à cet égard est l'absence quasi totale d'amphores de type Dressel 1. On ne trouve (à l'état résiduel bien sûr) que deux lèvres attribuables à des amphores italiques, alors que nous savons que *Burdigala* reçoit les productions de la péninsule italienne sur une grande échelle au tournant du IIe et du Ier siècle a.C. [3].

Pour les mêmes raisons, le site de la place Camille-Jullian n'a pas livré d'amphores de type *Layetana* 1 [4] que l'on sait pourtant arriver à Bordeaux au tournant du dernier tiers du Ier s. a.C. [5]

Il ne sera ainsi, pas possible de confirmer, ou d'infirmer, ce que nous avions écrit à partir de l'étude des amphores trouvées lors des fouilles de la rue Porte-Dijeaux, quant à l'apparition des amphores italiques et le début des importations du vin catalan.

En revanche, nous avons eu la chance de trouver sur ce site une stratigraphie ininterrompue pour le reste de l'époque antique, ce qui va nous permettre de suivre l'apparition et l'évolution de plusieurs types d'amphores livrés par la fouille. En particulier, c'est la première fois que l'on va pouvoir appréhender à Bordeaux la réalité des amphores de l'Antiquité tardive dans sa globalité, depuis l'arrivée de ces dernières, jusqu'à leur disparition.

Le site de Bordeaux-Saint-Christoly avait livré un grand nombre d'amphores africaines (AFR.I, AFR.II, Africaines de moyenne et grande dimension, *Spatheia*) mais peu parmi les formes les plus récentes du VIe siècle, car les couches de l'Antiquité tardive avaient été détruites par la construction de caves à l'époque moderne. A la seule étude de ce matériel, on aurait pu croire que Bordeaux était coupée du monde méditerranéen dès le début de ce siècle. Nous

1. Cette opération était placée sous la responsabilité du professeur Louis Maurin et de Dany Barraud, alors conservateur à la Direction régionale des Antiquités historiques d'Aquitaine.
2. Barraud 1990, 7-10.
3. Nous avions émis l'hypothèse selon laquelle ce développement subit était une conséquence de la création de la Province de Narbonnaise qui faisait de Toulouse la place avancée des *Negotiatores* romains pour leur commerce sur la basse vallée de la Garonne (Berthault 1989, 96).
4. Comas i Solà 1985, 155 et fig. 25, 4 et 6.
5. Berthault 1989, 92.

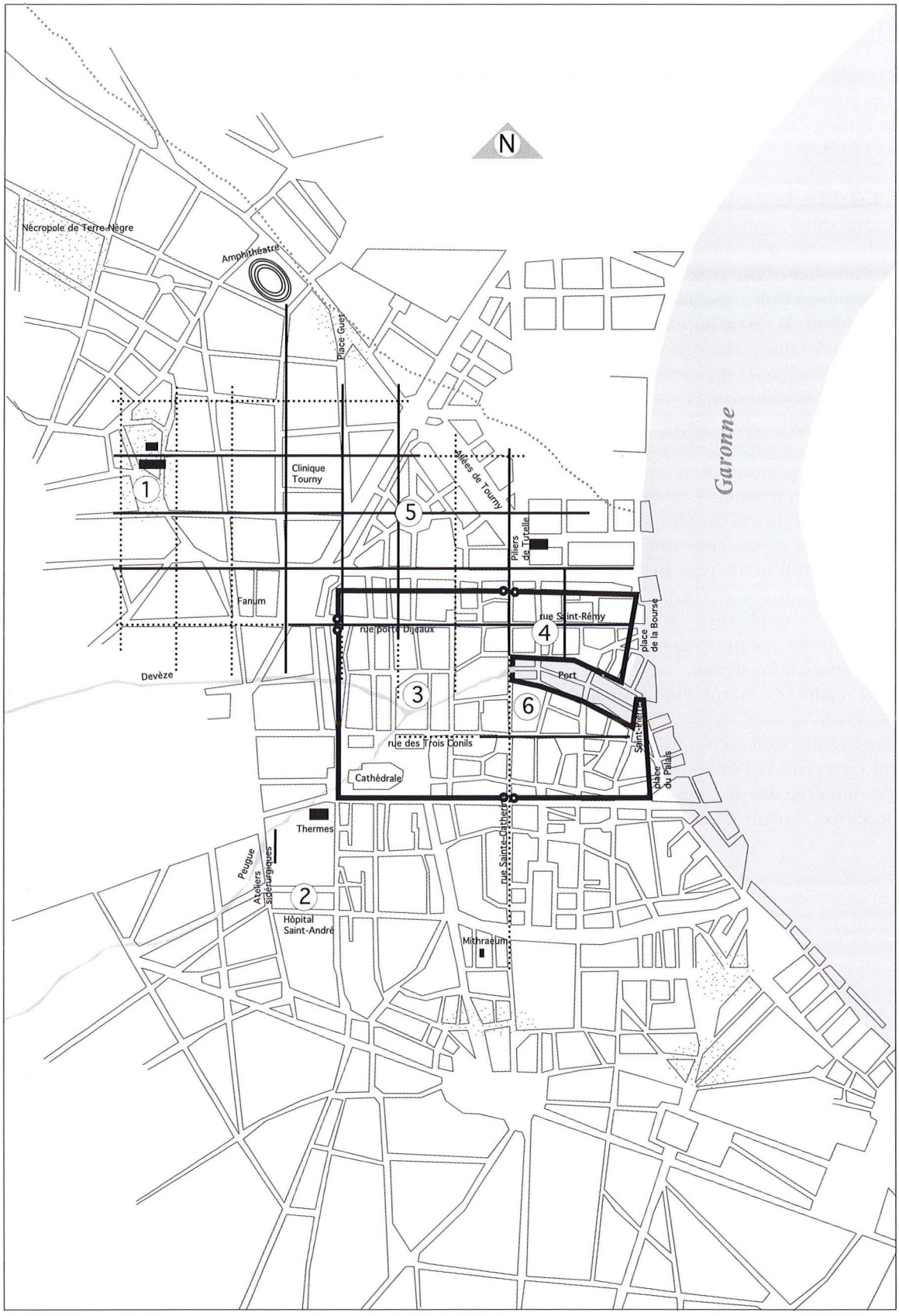

1 Nécropole et basilique chrétiennes de Saint-Seurin
2 Place de la République
3 Saint-Christoly
4 rue Porte-Dijeaux
5 Grands Hommes
6 Place C.Jullian

verrons qu'à l'instar de Marseille [6], Lyon, et Arles [7], le commerce de la capitale de l'Aquitaine seconde avec l'Afrique et l'Orient méditerranéen se poursuit au moins jusqu'au VIIe siècle, si l'on se fie au témoignage des amphores originaires de ces régions.

Cela dit, la chance d'être en présence d'une stratigraphie ininterrompue ne doit pas nous cacher le fait que le problème de la présence ou de l'absence d'un type d'amphore sur un site particulier doit toujours être abordé avec précaution. Il serait imprudent de généraliser à toute une ville (*Burdigala* en l'occurence) les conclusions que l'on pourrait se croire autorisé à tirer à partir d'un site [8]. Le site de Camille-Jullian, par exemple, n'a livré qu'un seul tesson d'amphore crétoise [9], alors que le site de la "rue Huguerie", pourtant peu important du point de vue des terrassements, a livré au minimum 6 exemplaires de ces amphores (étude en cours). De la même façon, cette fouille ne nous a révélé aucune amphore de type Richborough 527 alors qu'à Bordeaux-Saint-Christoly nous en avons trouvé 3 exemplaires et 2 exemplaires rue des Frères Bonie ; ce qui est peu certes, mais prouve leur arrivée à Bordeaux.

Le cadre de notre étude ainsi défini, nous essaierons quand même d'esquisser, sinon des conclusions, tout au moins des hypothèses, en ce qui concerne, à Bordeaux, pendant l'Antiquité, le commerce des denrées conditionnées dans les amphores retrouvées. [10]

Les amphores républicaines et du début de l'Empire

Amphores italiques

Deux individus peuvent être recensés comme produits de l'Italie républicaine, bien que le site de la place Camille-Jullian n'ait pas été urbanisé à l'époque de leur arrivée à Bordeaux (fig. 1-1,2) [11].

Cela dit, on remarquera l'exemplaire Bordeaux-Camille-Jullian 1138-C-6 (fig. 1-1) qui appartient à une amphore à la transition du type gréco-italique et du type Dr. 1 [12]. Sa forme en fait l'individu le plus ancien trouvé à ce jour à Bordeaux.

On peut la rapprocher de celles trouvées sur l'épave C de la Chrétienne [13], datées du 3e quart du IIe s. a.C.

Pascual 1

Nombreuses à Bordeaux et dans le bordelais [14], on en dénombre 39 exemplaires sur la fouille de Camille-Jullian, soit 30 % des amphores du Haut-Empire [15].

Elles se répartissent ainsi :
- de 20 à 30 p.C. : 2 ex.
- de 30 à 40 : 6 ex.
- de 40 à 50 : 10 ex.
- de 50 à 60 : 6 ex.
- de 60 à 70 : 3 ex.
- de 70 à 80 : 5 ex.
- de 90 à 110 : 2 ex.

6. Bonifay 1986, 301.
7. Villedieu 1986, 182.
8. Nous avons déjà eu l'occasion de préciser notre pensée sur cette question à propos du bien-fondé qu'il y avait à étudier ou non les collections anciennes et les précautions qu'il fallait prendre concernant ces études. (cf. : Discussion à la suite de l'intervention d'A. Hesnard, dans : Laubenheimer 1992).
9. Marangou 1995.
10. Les hasards de la publication font que des articles rédigés après celui-ci, sont déjà publiés, alors qu'ils reprenaient des hypothèses évoquées ici. Nous avons donc été obligé de reprendre partiellement notre texte pour l'adapter à cette situation, car il nous a paru indispensable de présenter notre travail. Il renferme, en effet, les comptages et les tableaux réalisés pour l'étude et présente les illustrations des types d'amphores qui servent de référence aux articles déjà publiés.
11. Les dessins ont été effectués par Carole Fondeville (C. F.), Sylvie Fabre-Dupont (S. F.-D.) ou l'auteur (F. B.).
12. Nous adoptons les définitions d'A. Hesnard 1990, 50 : "Les lèvres dont le rapport hauteur de la lèvre/épaisseur maximale de la lèvre, est inférieur ou égal à 1 sont classées dans les gréco-italiques. Celles pour qui ce rapport est supérieur à 1 sont des Dr.1".
13. Renseignement L. Long que je remercie.
14. Elles représentent 43,75 % du nombre total des amphores conservées au Musée de Libourne (Watier & Berthault 1988, 193 et 195, fig. 12).
15. Le nombre minimal d'individus (NMI) (voir Arcelin-Pradelle & Arcelin 1981, 189-192) a été compté en considérant la fouille dans son entier.
En effet, nous avons constaté que différentes U.S. qui appartenaient au même état présentaient un matériel manifestement identique. Même si aucun recollage ne pouvait être effectué, il n'y avait aucun doute pour que tel fragment d'anse, tel pied, tels fragments de panse aient appartenu au même individu. Faire un comptage par U.S. aurait alors gonflé artificiellement le nombre de nos amphores. On a, par ailleurs, pu effectuer des collages entre un fragment de lèvre provenant d'un remblai et un fragment de lèvre issu d'une fosse ayant percé ce remblai. Remblai et fosse n'appartenaient ni au même fait bien sûr, ni au même état. Il nous a semblé là encore que procéder à un décompte par fait ou par état, constituait une surestimation du nombre des individus. C'est pourquoi nous avons préféré opèrer sur la totalité de la fouille pour effectuer notre NMI

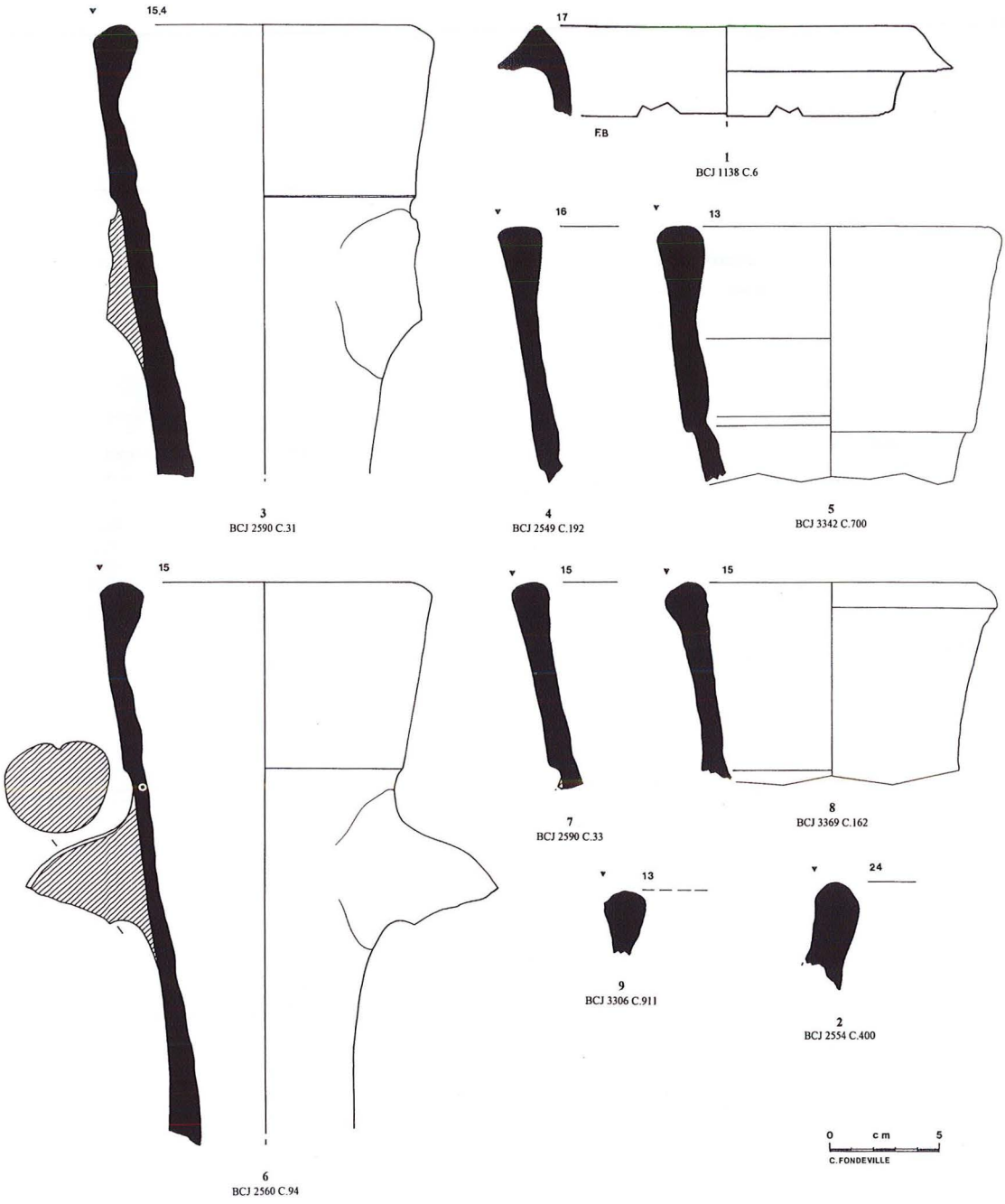

Fig. 1 : Amphores de type gréco-italique (1), Dr. 1B (2) et Pasc. 1.

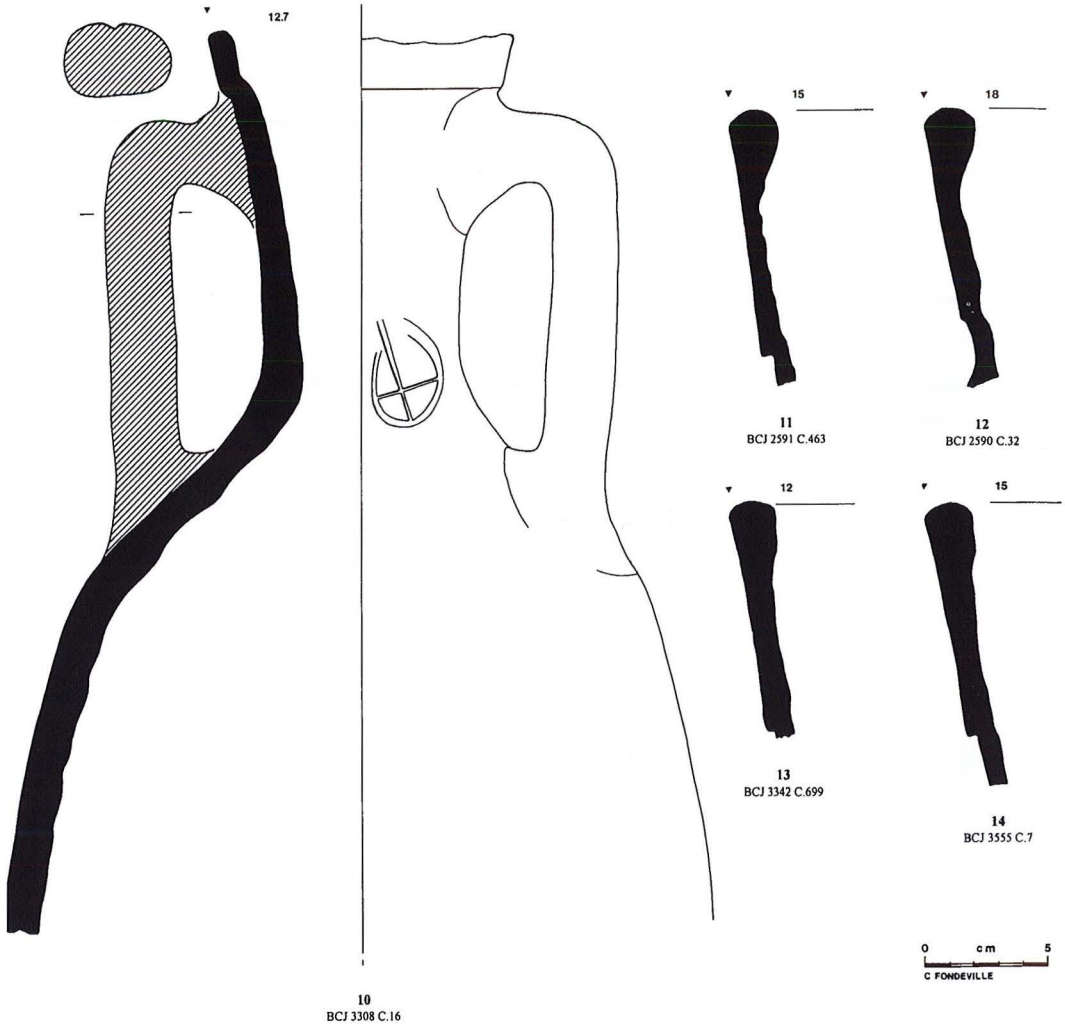

Fig. 2 : Amphores de type Pasc. 1.

Les niveaux datés 110-120 p.C. n'en renferment pas et nous considérons , de ce fait, que les individus situés dans des niveaux postérieurs sont résiduels. Nous ne prendrons donc en compte que 34 individus sur les 38 retrouvés [16].

On trouve ainsi plus d'amphores de ce type sous le règne de l'empereur Claude que sous celui de Tibère, alors que le floruit de ce conteneur est censé avoir lieu au cours du 1er quart du Ier siècle en Catalogne [17] ou dans le sud de la Gaule [18] .

Le cas du Bordelais pourrait-il être différent et cette région connaîtrait-elle des importations de vin catalan décalées en volume comparées aux autres régions gauloises ?

Nous préférons, pour cette étude, nous abstenir de toute conclusion et rappeler les limites que nous formulions au début de notre propos, conséquences de la non-occupation de ce quartier de *Burdigala* avant le règne de Tibère.

16. On relèvera le cas de l'individu 3308-C-16 dont la lèvre a été retaillée à mi-hauteur (fig. 2-10). De ce fait, cette amphore, par ailleurs fort poissée intérieurement, semble avoir connu une réutilisation ultérieure.

17. Comas i Solà 1985, 156 et 1987, 163.

18. Mirò 1987, 251-252.

Les amphores du Haut-Empire

Dressel 2/4

On en dénombre 21, soit 16,5 % des amphores du Haut-Empire.

Le terme Dr. 2/4, s'il est bien pratique pour ranger des amphores qui présentent une lèvre en bourrelet et des anses bifides, recouvre des réalités diffèrentes puisqu'on trouve des Dr. 2/4 originaires d'Italie, de Grèce, d'Espagne, et maintenant de Gaule [19]. Il va donc falloir tenter de répartir ces 21 amphores en fonction de leur origine géographique (fig. 10-2).

Sur la base de l'article d'A. Tchernia et F. Zevi [20], nous pensons avoir distingué 2 individus qui proviennent d'Italie, 8 produits en Tarraconaise, 1 originaire de l'Orient méditerranéen. En ce qui concerne les 10 autres exemplaires, nous proposons d'en faire des productions gauloises, compte tenu de l'aspect de leur pâte moins bien cuite. Certains pourraient peut-être même avoir une origine régionale, mais, faute d'analyses réalisées sur ces objets, il ne nous est pas permis de nous prononcer formellement.

Pour notre propos, nous ne nous attacherons qu'aux Dr. 2/4 de Tarraconaise. Pour la première fois, en effet, on peut constater l'arrivée à Bordeaux d'une de ces amphores, dès le règne de Tibère, ce qui corrobore ce que nous savions pour le reste du Sud de la Gaule [21].

Cela peut paraître contradictoire avec ce que nous venons de dire sur les Pascual 1 auxquelles elles succèdent et qui semblent, à Bordeaux, se maintenir tardivement, mais, encore une fois, la faiblesse du nombre des niveaux du Haut-Empire précoce, nous oblige à ne pas tenir compte des amphores de type Pasc. 1.

Ces Dr. 2/4 paraissent, autant que leur petit nombre permette d'en juger, atteindre leur plus

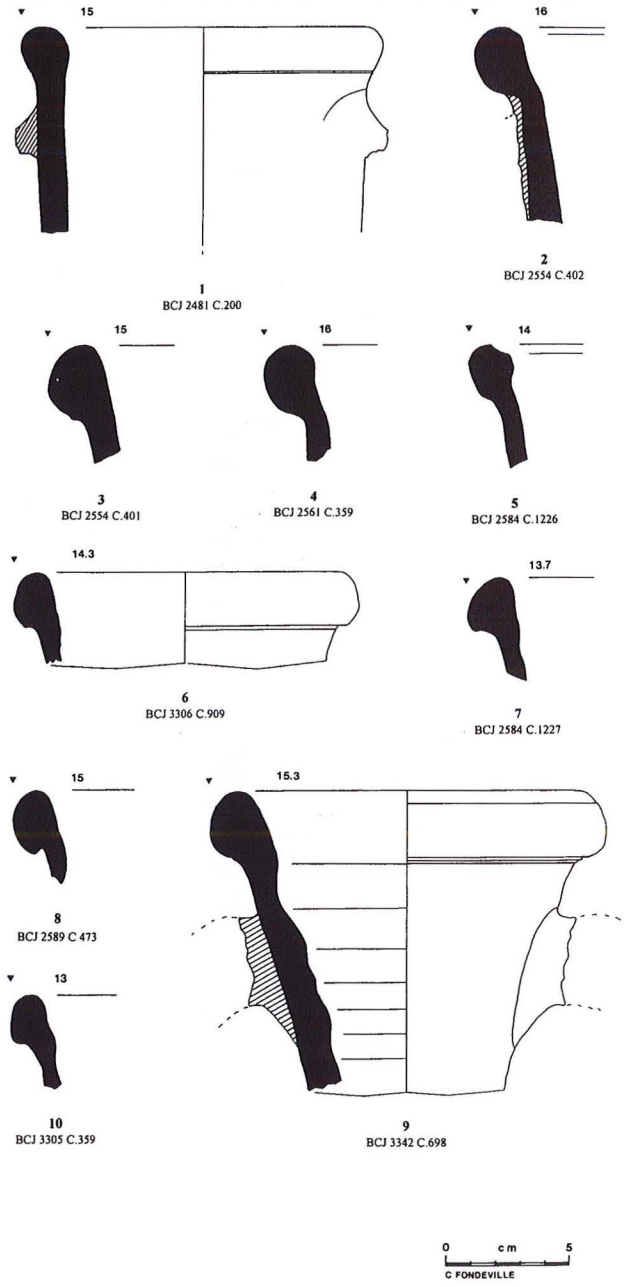

Fig. 3 : Amphores de type Dr. 2/4.

19. Dernière synthèse dans Laubenheimer 1989, 118-123.
20. Tchernia & Zevi 1972, 37-40.
21. A l'article de Jordi Mirò cité en note, nous pouvons ajouter les interventions de Michel Bats concernant Lescar *(Beneharnum)* (64) et d'Armand Desbat concernant Lyon-La Favorite, qui constatent sur ces sites l'arrivée des amphores Dr 2/4 de Tarraconaise à la fin du règne d'Auguste/début du règne de Tibère (*El vi a l'Antiguitat, I*, 141-142).

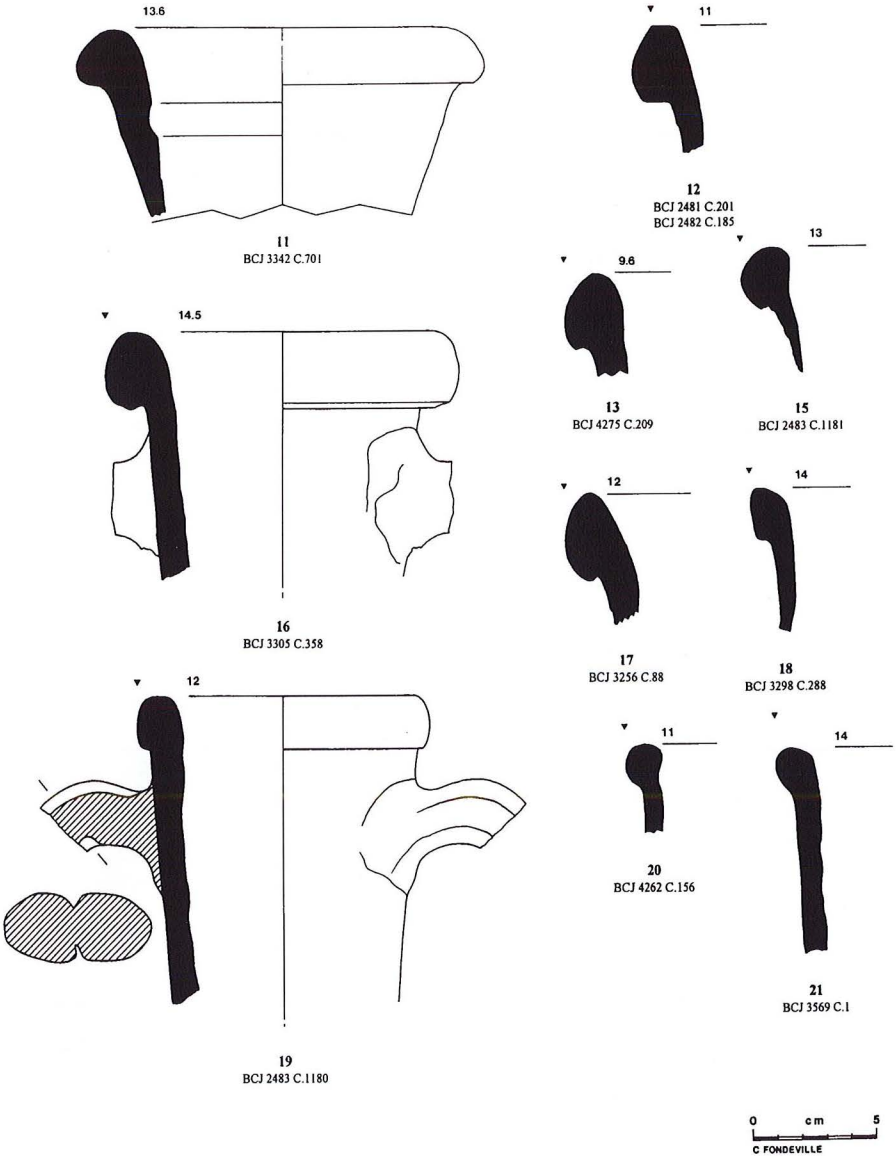

Fig. 4 : Amphores de type Dr. 2/4;

grand nombre dans les années 50-60, pour disparaître dans les années 70-80, années pendant lesquelles se développent *a contrario* les autres productions, dont celles supposées gauloises (fig. 10-2).

Les Dr. 2/4 gauloises, peut-être locales pour certaines, ne font leur apparition sur le site qu'à la moitié du siècle pour connaître leur développement maximal dans les années 70-80. Cette période correspond également au développement maximal du type dans sa totalité, toutes provenances confondues.

Passée cette date, en effet, on note la baisse rapide du nombre de ces amphores et leur disparition avec la fin du Ier siècle quelle que soit leur origine.

Enfin, l'unique exemplaire originaire de la Méditerranée orientale se trouve à la fin de ce siècle.

Dressel 28 - Oberaden 74

A la suite d'A. Tchernia qui différencie le sous-type Oberaden 74 des autres Dr. 28 [22], nous appelons Dr. 28 une amphore dont la lèvre est peu épaisse et possède une gorge prononcée (lèvre en "roue de poulie") (fig. 5), telle que la table de Dressel la présente, et nommons Ob. 74 les amphores dont la gorge est moins prononcée et la lèvre d'une épaisseur plus importante (fig. 6).

Nous pensions tenir un critère de différentiation avec le haut de la lèvre, suivant que celui-ci était arrondi (2483-C-1368, fig. 5-7) ou plat (voire formé d'un méplat). A l'usage, ce critère nous apparaît moins pertinent car certaines lèvres peu épaisses présentent parfois une surface plane à leur sommet (2482-C-228, fig. 5-11). C'est donc en dernière analyse l'épaisseur de la lèvre qui nous a guidé et nous appelons Ob. 74 les lèvres du type de l'amphore de Tivissa présentée à la fig. 3.2, p. 978 de l'article d'A. Tchernia.

Cette différentiation (arbitraire ?) effectuée, nous constatons que la pâte de certaines Dr. 28 est parfois épurée, brunâtre et présente quelques écailles de mica ; parfois beaucoup moins fine, plus rose, l'argile contient des éléments de forte taille qui nous autorisent alors, pensons-nous, à ranger les amphores dans les productions locales bordelaises [23].

La pâte des Ob. 74 recèle les grosses "impuretés" caractéristiques des pâtes régionales et ne posent, quant à elles, moins de probléme d'origine. En fait, à l'exception de 2 individus qui présentent un léger doute, les Ob. 74 semblent de fabrication locale [24].

Sur le chantier de la place Camille-Jullian, nous dénombrons 12 exemplaires de nos Dr. 28. Deux ou trois à pâte brunâtre, épurée, semblent extérieurs à la région ; les autres, à pâte rose et éléments de forte taille, sont, selon toute vraisemblance, d'origine locale.

Trois individus sont datés des années 50-60, 2 des années 60-70 ; enfin 6 individus entre 70 et 80 (fig. 10-3).

Ainsi, ce type d'amphore apparaîtrait-il vers le milieu du Ier s. pour connaître semble-t-il son développement maximal autour du 3e quart du siècle. Passée cette dernière date, il disparaîtrait brutalement.

Les Ob. 74, au vu de leur argile caractéristique, sont, comme nous l'avons dit, de fabrication locale, à l'exception peut-être de 2 individus.

Hormis 2 exemplaires situés respectivement dans des niveaux 120-130 et 180-300, les 7 autres se trouvent dans des niveaux 70-80 p.C.

Dans ces conditions, ces amphores semblent voir le jour avec 20 ans de retard comparées aux Dr. 28. Contemporaines toutefois des dernières Dr. 28, elles disparaissent brutalement en même temps qu'elles, ce qui leur donnerait une durée de vie trés courte, d'une dizaine d'années seulement (fig. 10-4).

Au problème de l'origine s'ajoute le problème du contenu.
Généralement poissés, ces deux types d'amphore ont pu servir au conditionnement du vin ou des

22. Tchernia 1976, 973-979 ; Tchernia & Villa 1977, 231-239.

23. Des analyses permettraient certes de trancher; mais on ne peut pas non plus faire pratiquer des analyses sytématiquement.

24. Berthault 1992, 94, fig. 2 et 98, annexe 1.

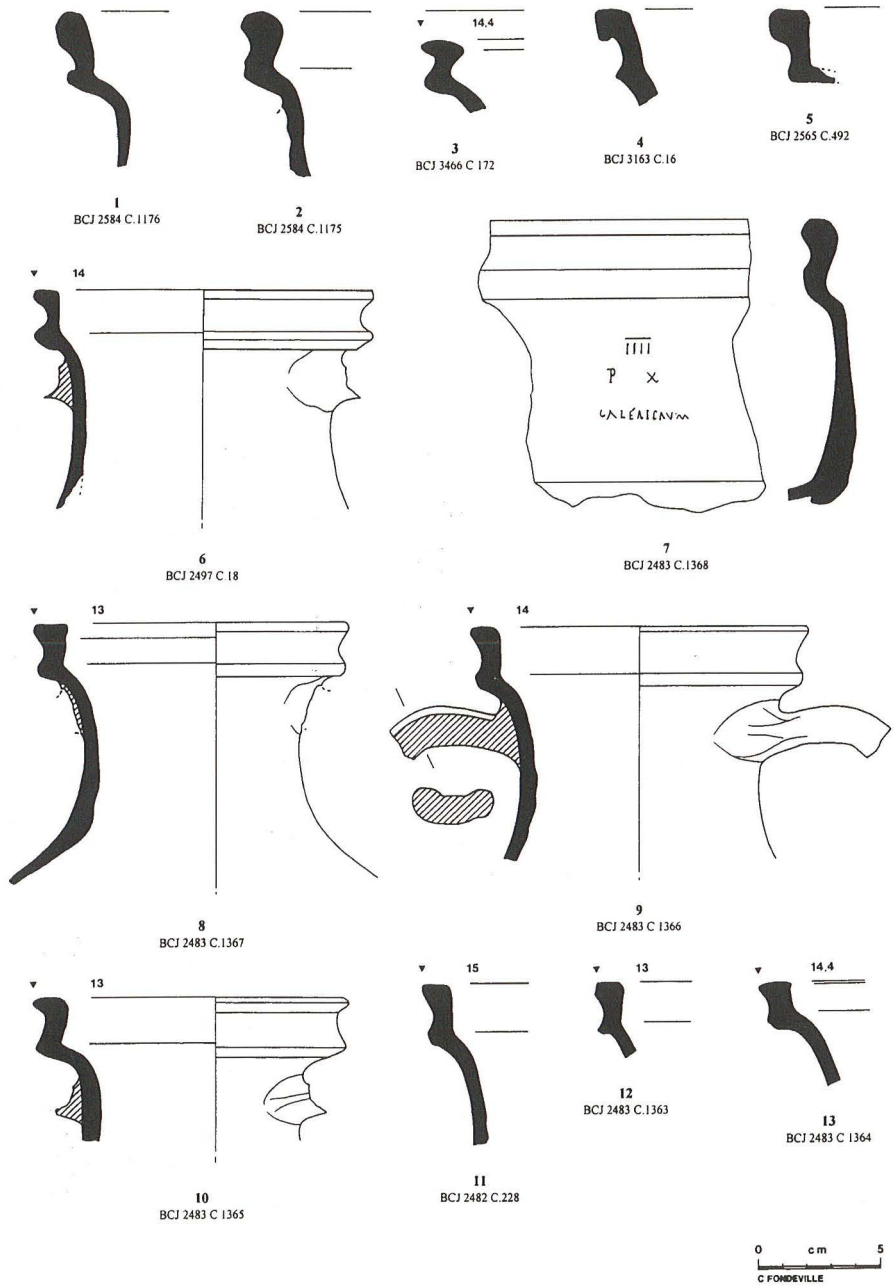

Fig. 5 : Amphores de type Dr. 28.

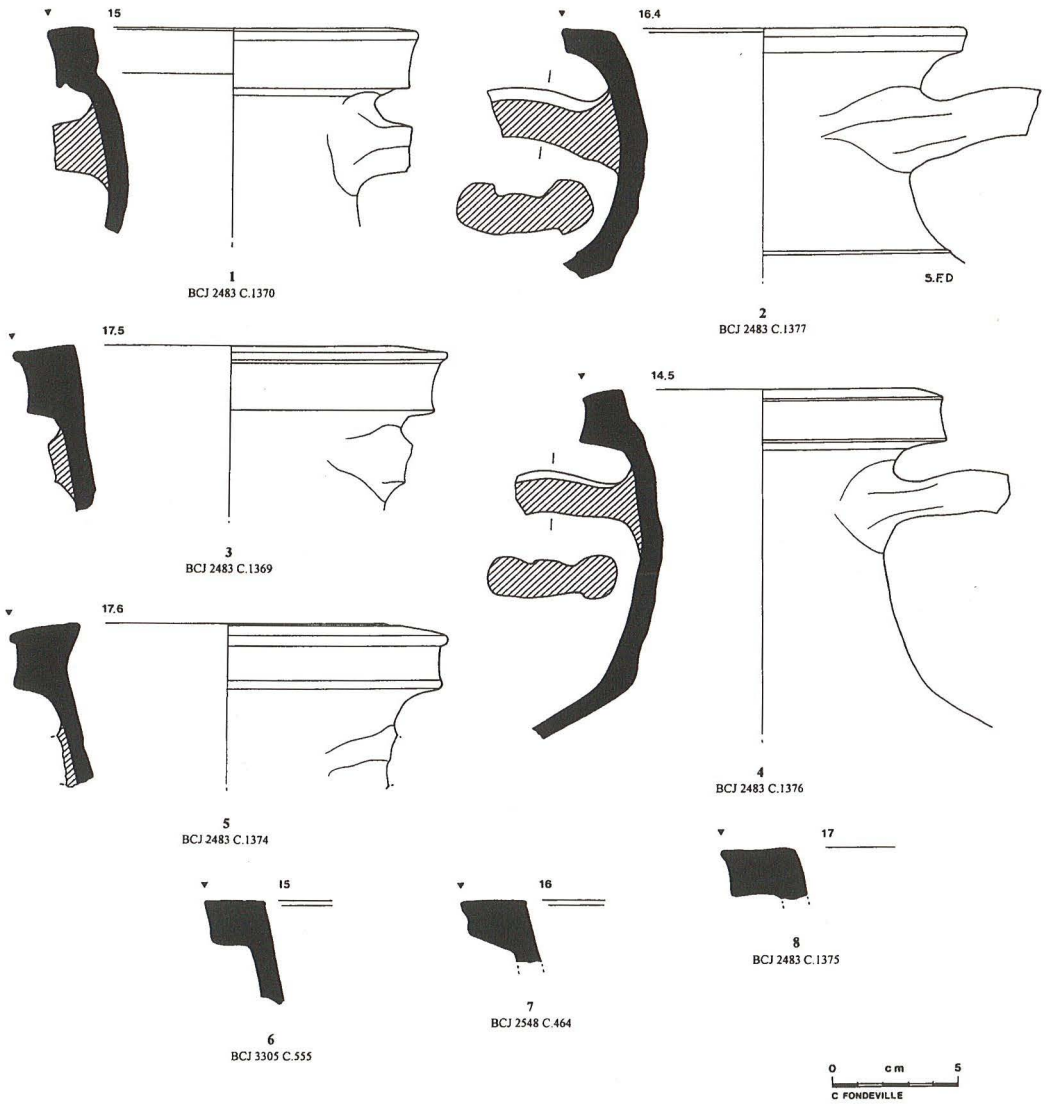

Fig. 6 : Amphores de type Oberaden 74.

salaisons de poisson [25]. Qu'en est-il s'agissant des amphores produites localement ?

Tout d'abord, ces types d'amphores, sont traditionnellement considérés comme des types vinaires. Par ailleurs, les auteurs anciens ne nous font pas connaître la région bordelaise comme productrice de dérivés de poisson; ce qui n'est pas, nous en convenons, une preuve définitive selon laquelle elle n'en produisait pas. Cela dit, Pline (*N.H.* 14, 27-31) et Columelle (*De Re Rustica* 3, 2, 19-24) nous parlent de la *Biturica*, plant adapté en pays non méditerranéen par les *Bituriges*, considérés comme les *Bituriges vivisques* et non les *Bituriges cubes*, depuis les travaux de Roger Dion [26].

C'est pourquoi, nous pensons que ces amphores ont plutôt servi au transport de vin qu'à celui de poisson ou de *garum*.

Amphore d'Aquitaine

Nous appelons ainsi, faute d'avoir trouvé un nom plus approprié, une amphore à fond plat qui se rapproche du type Gauloise 5, mais s'en différencie par une forme plus trapue, des anses plates et non rondes qui s'attachent aux 2/3 du col (parfois même sous la lèvre) et non à la moitié de ce dernier (fig. 7 et 8) [27].

Mis en évidence tout d'abord dans le Bordelais où il a été fabriqué [28], le même type a été trouvé dans une officine de Saintes [29], à Agen [30], au Langon, en Vendée [31] et à Périgueux [32] ; d'où la dénomination "d'Aquitaine" que nous lui donnons ici pour la distinguer des autres types produits également dans la région de Bordeaux.

Les premiers individus se trouvent sur ce chantier dans des niveaux datés 70-80, ce qui confirme l'apparition du type au début de l'époque flavienne [33].

On trouve ensuite ces amphores en nombre décroissant jusque dans les années 130-150, période au cours de laquelle un seul exemplaire a été mis au jour ; et nous pensons que l'unique témoin de ce type de la période 150-200 doit déjà être considéré comme résiduel (fig. 10-6) [34].

Là encore, les fouilles de la place Camille-Jullian semblent confirmer la date de fin de production, vers 140, que nous avancions sur la base de l'exemplaire trouvé dans la fosse 7 des fouilles du Mas d'Agenais [35].

A partir des textes de Pline l'Ancien et Columelle cités ci-dessus, nous proposions le vin comme contenu de cette amphore, hypothèse, comme nous le disions, la plus vraisemblable dans l'état actuel de la recherche [36]. Cela nous conduit à revenir sur le contenu des Dr. 28 et Ob. 74 de fabrication locale.

Nous avons dit que la disparition de ces deux types survient brutalement dans les années 70-80 ; or, c'est le moment où notre type d'amphore original fait, lui, son apparition. Dans ces conditions, il est tentant de faire du dernier type le successeur des précédents en ce qui concerne les productions locales.

Ce problème s'était déja posé à la suite d'une fouille précédente; les productions locales de Dr. 28 et d'Ob. 74 semblaient quelque peu antérieures à l'apparition de l'amphore d'Aquitaine. Malheureusement, une certaine imprécision dans les datations ne nous permettait pas de dépasser le stade de la simple hypothèse [37].

En revanche, les données de fouille de la place Camille-Jullian semblent confirmer cette première impression. L'arrêt brutal des productions locales de Dr. 28 et Ob. 74 et l'apparition du conteneur de type original

25. Colls *et al.* 1977, 47, et dernièrement encore : Dangréaux & Desbat 1987-1988, 145.
26. Dion 1959, 122.
27. Le fait que des amphores de type Gauloise 5 aient été fabriquées à Bordeaux, montre, s'il en était besoin, que l'amphore de type aquitain constitue bien une forme originale et non un sous-type local de la Gauloise 5.
28. Berthault 1988, 157-166.
29. Berthault 1991, 53, fig. 3,
30. Berthault 1996, 38.
31. Berthault 1997, 211.
32. Berthault 2000 (en préparation).
33. L'exemplaire le plus ancien que nous connaissions jusqu'ici avait été trouvé dans le puits VI du chantier de Bordeaux-La République daté entre 65 et 75 p.C. ; ce qui nous faisait proposer la date d'apparition du type à l'extrême fin du règne de Néron-début du règne de Vespasien (Berthault 1988, 162).
34. Nous n'avons ainsi pris en compte pour les datations que 14 individus sur un total de 18 trouvés sur le site.
35. Berthault 1988, 162.
36. Berthault 1988, 164.
37. Berthault 1992, 94. L'imprécision des datations relatives nous obligeait à faire des statistiques à partir des fourchettes chronologiques données par le seul matériel ; or, le procédé s'était révélé impossible aux dires des statisticiens auxquels nous avions soumis le problème, faute alors d'un nombre minimal d'individus suffisant.

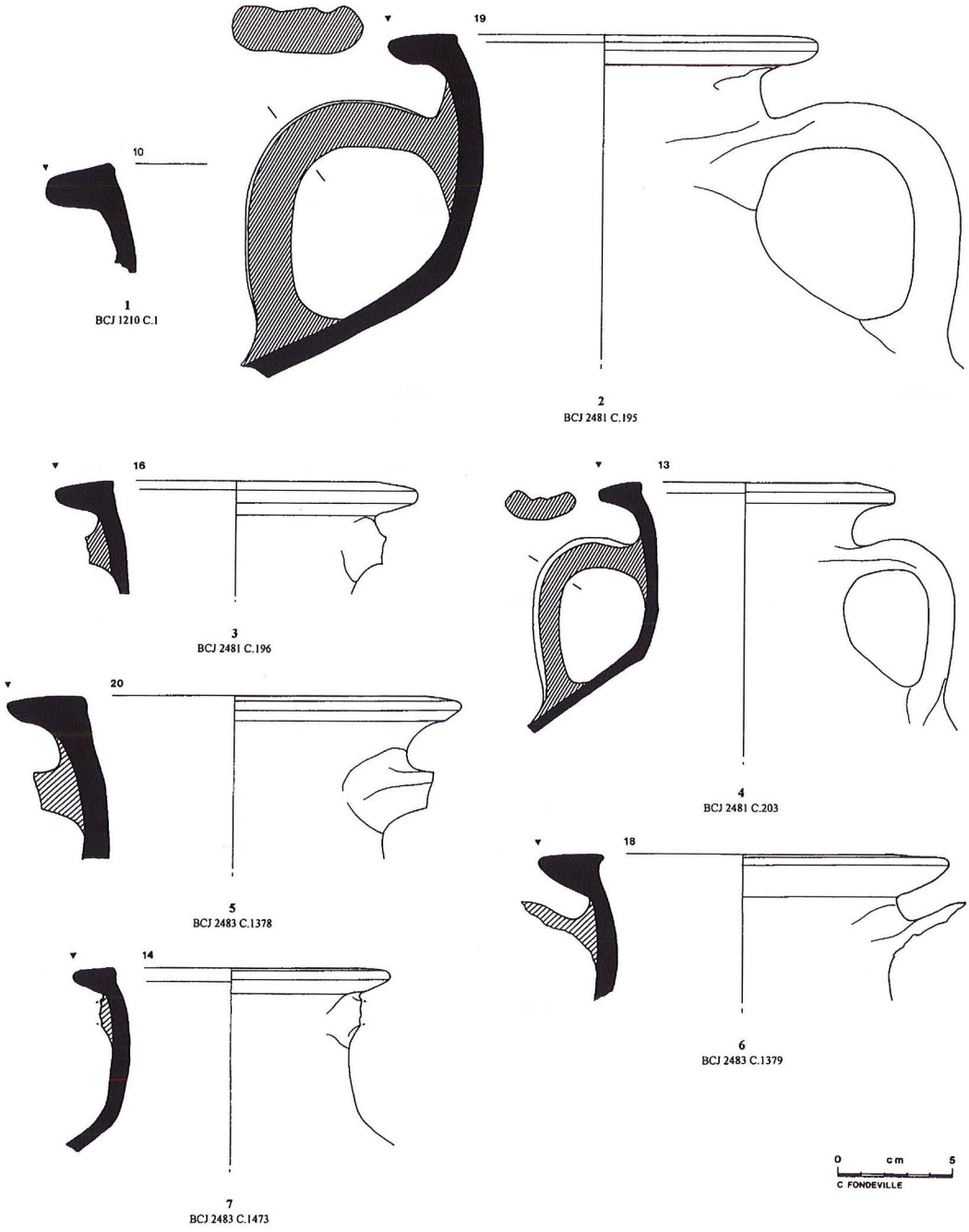

Fig. 7 : Amphores de type "Aquitaine".

semblent, par leur simultanéité, liés l'un à l'autre. Mais alors il faut en déduire que le contenu des premières et des secondes est le même ; ce qui *de facto* a pour conséquence de renforcer l'hypothèse du vin comme contenu des Dr. 28 et Ob. 74 locales.

Nous terminerons en notant que dès 80, le nombre des amphores de type aquitain semble se raréfier pour disparaître graduellement, comme nous l'avons dit, vers les années 130-150, sans qu'apparaisent, dans les niveaux archéologiques, d'autres types d'amphores qui auraient pu, éventuellement, les remplacer.

Les autres amphores gauloises

Nous en dénombrons 6 exemplaires.

Amphore Gauloise 1

Cette lèvre (fig. 9-6), trouvée dans un remblai dont la fourchette chronologique se situe du IIIe à la fin du IVe siècle, ne nous apporte rien de précis si ce n'est que nous avons la trace fugace de l'arrivée de vin nîmois à Bordeaux ; phénomène à noter toutefois, ne serait-ce qu'en raison du peu d'extension que semble avoir connu ce vin hors de sa région d'origine [38]

Amphore Gauloise 3

Nous nous trouvons en présence de 4 individus dont 2 de petit module que nous avons hésité à classer parmi la catégorie "amphore". Leur taille, en effet, les place à la limite des grandes cruches.

Les deux exemplaires de grand module se trouvent dans une même fosse datée entre 70 et 80 et présentent tous les deux la particularité d'avoir été trouvés encore fermés. Le premier col se trouve obstrué par un bouchon de bois [39] d'un diamètre de 7,8 cm (fig. 9-1).

Le second est fermé d'une manière étrange par une coupelle sigillée Drag 35/36 prise dans la poix de l'amphore (fig. 9-2).

Ce dernier type de fermeture, pour le moins original, traduit-il la réutilisation locale d'un individu importé ou correspond-

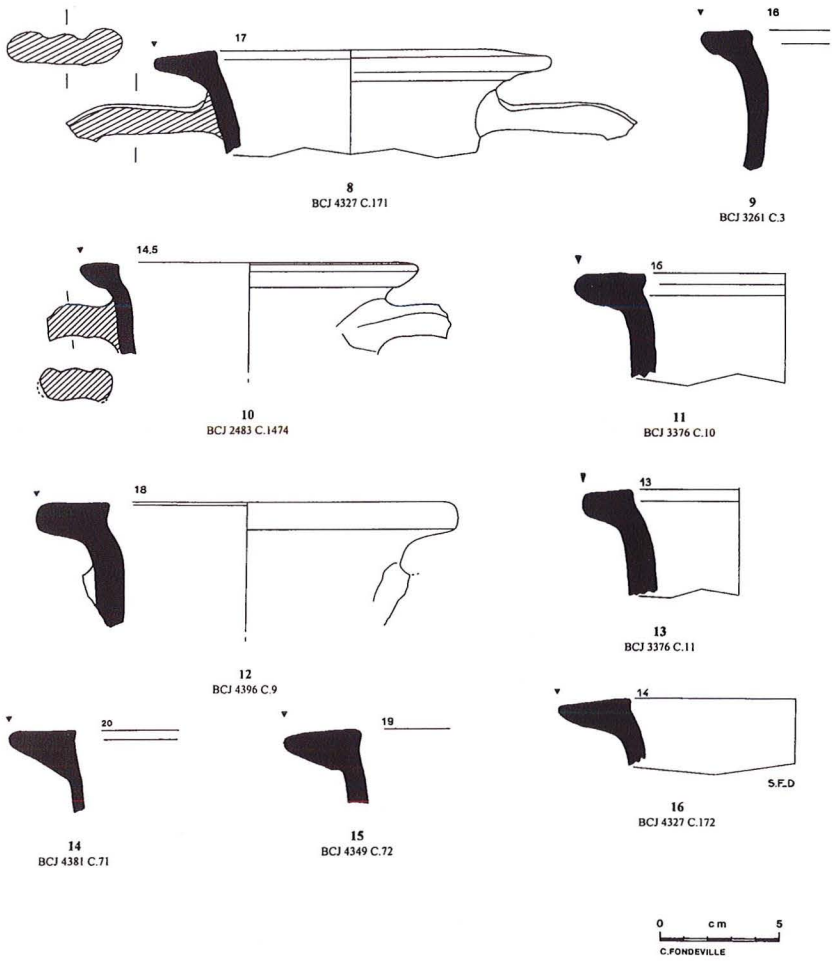

Fig. 8 : Amphores de type "Aquitaine".

38. Laubenheimer 1989, 127.
39. Il s'agit d'un résineux, vraisemblablement du sapin (renseignement A. Lapeyre, Musée d'Aquitaine).

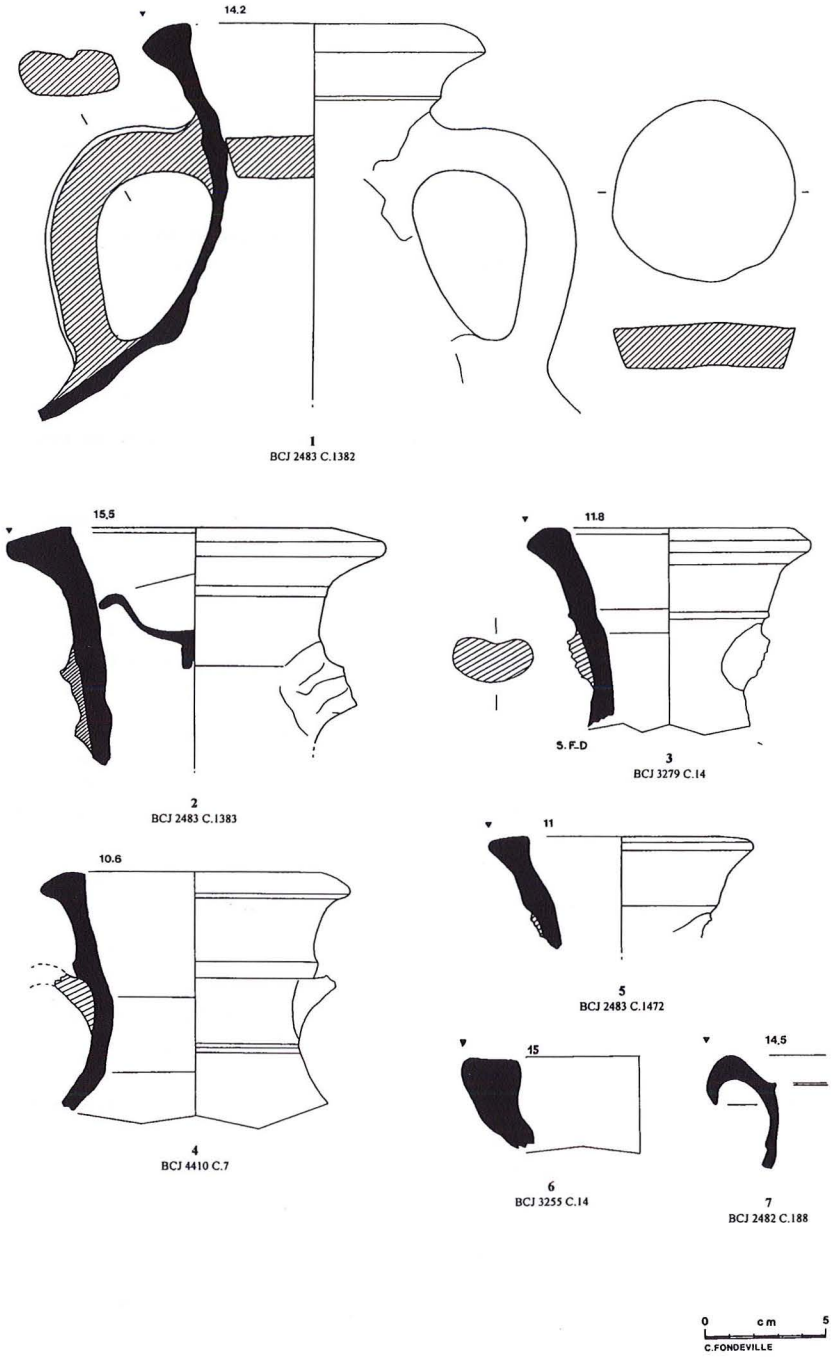

Fig. 9 : Amphores gauloises diverses
Amphores G.3 : 1, 2, 3, 4 ; Amphores G.1 : 6 ; Amphore de Thésée-Pouillé : 7.

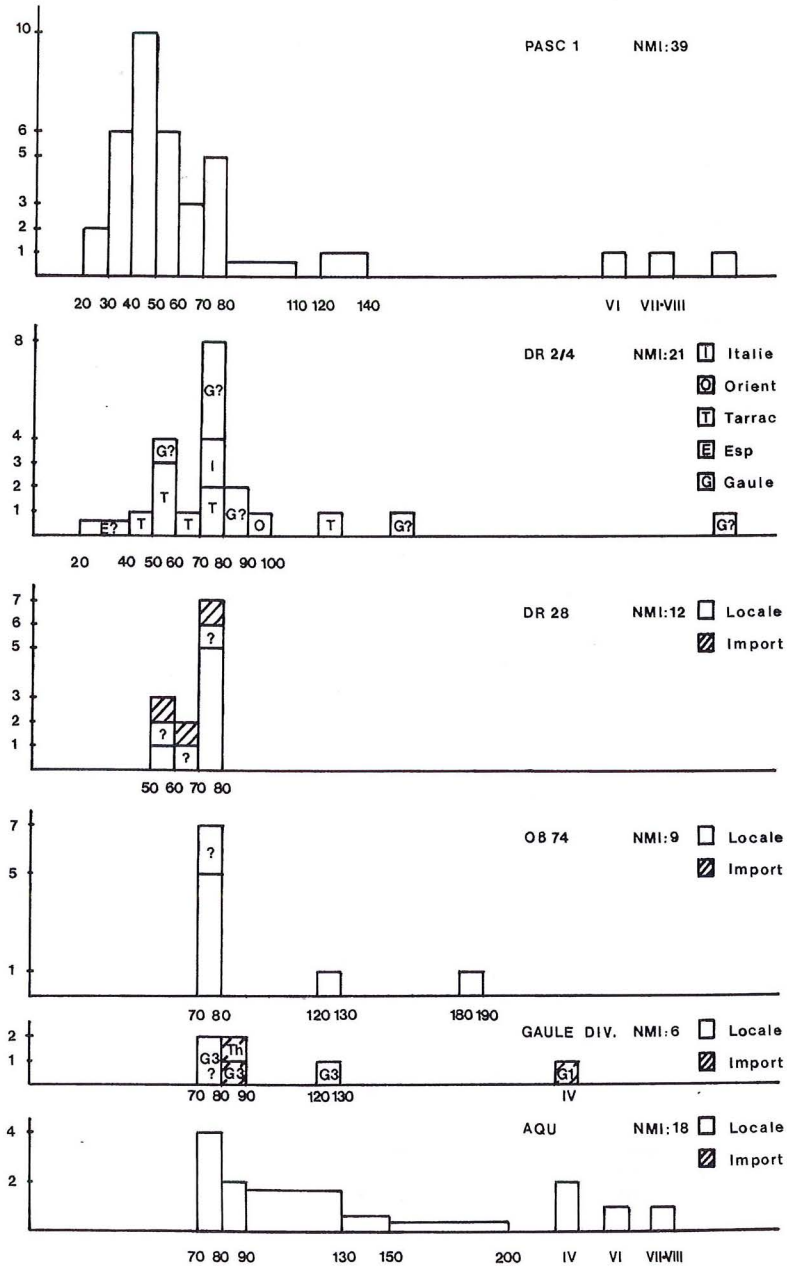

Fig. 10 : Histogrammes des types principaux d'amphores à vin.

il à un mode régional de fermeture, sinon courant, tout au moins en usage dans l'antiquité ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons adressé des échantillons pour analyses au laboratoire de céramologie de Lyon susceptible, compte tenu des réfèrences en sa possession, de nous indiquer s'il s'agit ou non de productions locales.

Dernière remarque : le fait que les modes de fermeture se trouvent toujours en place dans ces amphores signifie-t-il que ces dernières se sont cassées avant d'avoir été ouvertes ou signifie-t-il plutôt qu'elles ont été ouvertes par "décollation" comme cela a pu être constaté pour les amphores Dr. 1 du fossé du Verbe-Incarné à Lyon [40].

Amphore de Thésée-Pouillé

C'est le second exemplaire trouvé à Bordeaux (fig. 9-7). Le premier l'avait été dans les fouilles de l'Ilôt Saint-Christoly. Mais, alors que ce dernier individu se trouvait hors stratigraphie, l'exemplaire de la place Camille-Jullian est situé dans un niveau daté de 80-90 de notre ère. Cet élément chronologique remonte ainsi d'autant la date d'apparition de ces amphores situées jusqu'à présent au IIe s. de notre ère [41]

Nous terminerons ce paragraphe sur les amphores gauloises, pour évoquer l'abscence d'amphores du type Gauloise 5.

Alors que nous savons que ce type existe à Bordeaux, et même qu'il a connu, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, une fabrication locale [42], les fouilles de Camille-Jullian ne nous ont livré aucun col de ce type.

Autres amphores à vin

Haltern 70

Ce type d'amphore originaire de Bétique est présent à trois exemplaires sur le chantier de la place Camille-Jullian. Le premier trouvé en décapage (U.S. 3446, fig. 11-

40. Mandy 1989a, 602 et 1989b, 63.
41. Laubenheimer 1989, 130.
42. Berthault 1992, 93, fig. 3 et 98, annexe 1.

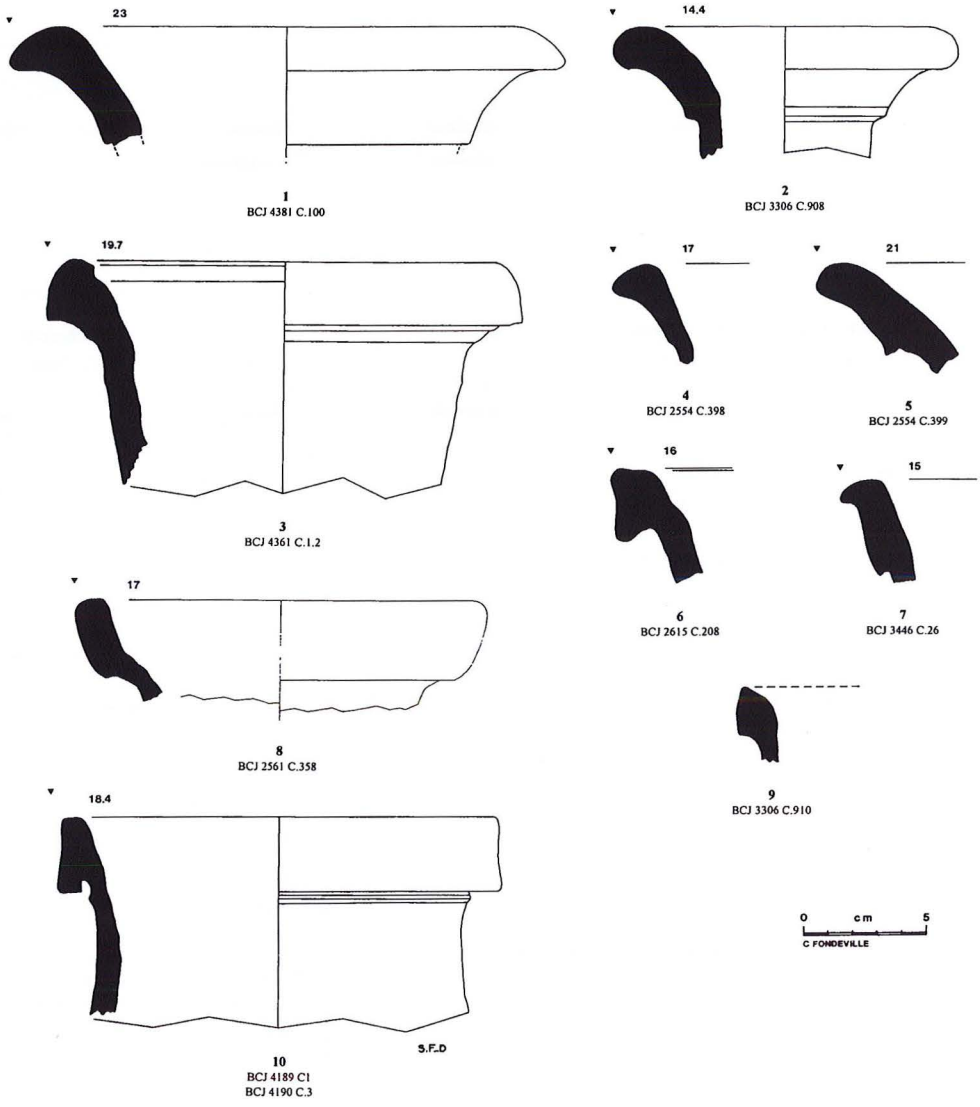

Fig. 11 : Amphores diverses.
Dr. 7/11 : 1, 2, 4, 5 ; Bel. IIa : 10 ; Dr 14a : 3 ; Halt. 70 : 7, 8 ; Interdéterminé : 6, 9.

7), le deuxième dans un remblai daté entre 90 et 130, et le troisième (U.S. 2561, fig. 11-8) dans une couche datée 70-80, ne nous renseignent guère, sinon de la présence à Bordeaux (ce que nous savions déjà), d'un produit, daté ailleurs d'Auguste à Claude [43].

Haltern 67

Nous avons la preuve de l'existence d'une amphore de ce type par la seule présence d'une anse ronde caractéristique de ce conteneur.

Située dans un niveau daté des années 60-70 de notre ère (U.S. 3306), elle est à ranger, croyons-nous, parmi les importations de vins de qualité, qui, au même titre que les amphores Dr. 2/4 d'importation ont trouvé une clientéle, malgré une production locale de vin [44] (cf. infra).

Amphores à poisson

Les premiers niveaux de la fouille ne nous livrent pas trace d'un commerce de conserves de poisson. Les amphores de type Dr. 7/11 retrouvées sur ce site (fig. 11-2, 4, 5), se trouvent en position résiduelle dans des U.S. de la 2e moitié du Ier siècle (fig. 13-2).

On trouve alors conjointement des amphores de type Beltran IIA qui font leur apparition dès le milieu du siècle [45].

On note la présence d'un exemplaire (fig. 11-1) dont la pâte brun-orangé contient de gros grains de chamotte et d'assez nombreuses paillettes de mica en surface, et n'a par conséquent rien à voir avec les productions connues de Bétique [46], région grande productrice de ces types d'amphores ; on note également, celle d'une amphore de type Dr. 14a originaire de Bétique [47] (fig.11-3).

Constituées par un petit nombre de conteneurs, les traces de ce commerce en ce lieu de Bordeaux confirment ce que l'on savait déjà de son importance modérée. On constate au reste qu'il suit à peu près le volume du commerce de l'huile.

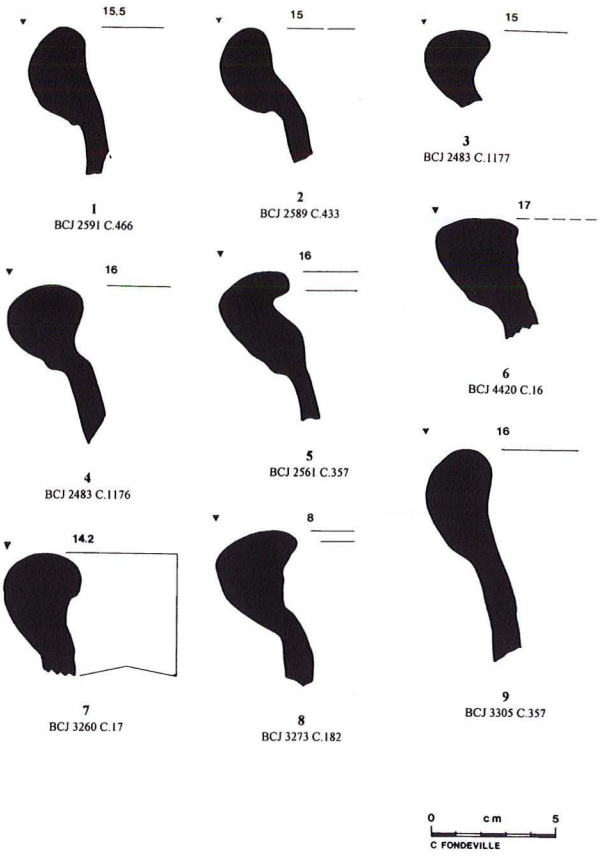

Fig. 12 : Amphores de type Dr. 20.

Amphores à huile

Elles apparaîssent, avec le début de l'urbanisation du site, ce qui est somme toute normal puisqu'on les sait par ailleurs arriver à Bordeaux dès l'époque augustéenne.

Un premier groupe d'amphores, daté entre 30 et 50 se compose de lèvres de type 6 et 5 de Stéphanie Martin-Kilcher [48] (fig. 12-1, 2).

Elles disparaîssent, sans que nous puissions l'expliquer, pendant les règnes de Claude et de Néron (fig. 13-1).

43. Colls *et al.* 1977, 35.
44. Berthault 1988, 165.
45. Paunier 1981, 236.
46. Nous avions émis l'hypothèse d'une production lusitanienne possible. F. Mayet, à qui nous avons soumis l'échantillon, ne connait pas actuellement une telle pâte en Lusitanie. Nous serions donc en présence d'une production ibérique (au sens large) inconnue, ou en présence d'une production peut-être d'origine gauloise ?
47. Mayet 1990, 30.
48. Martin-Kilcher 1983, 340, fig. 2.

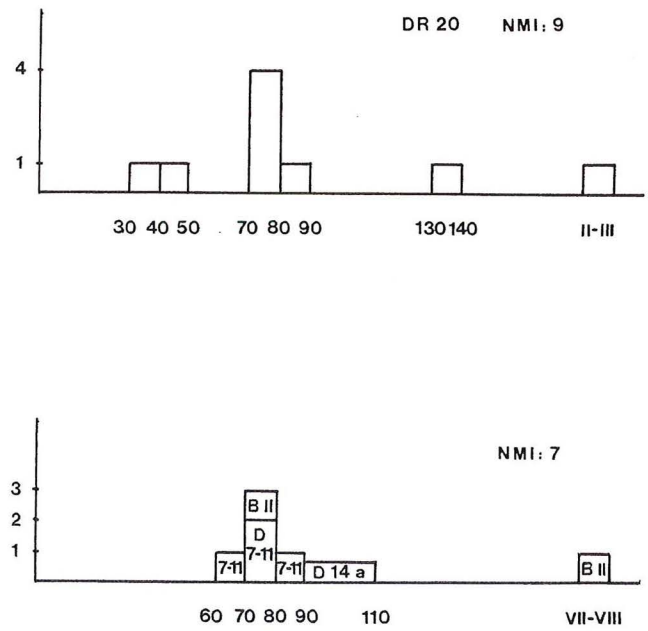

Fig. 13 : Histogrammes des types d'amphores à huile et à conserves de poissons.

Un deuxiéme groupe centré sur le début de la dynastie flavienne se compose de lèvres du type 8-11/12, 12/13 - 15-17 (fig. 12-4, 5, 6, 9).

La forme des lèvres des deux derniers individus (types 11 et 13) (fig. 12-7, 8) nous font considèrer ces derniers comme résiduels (dans les unités stratigraphiques où ils ont été trouvés).

Conclusion pour le Haut-Empire

Encore une fois, nous ne prétendons pas ici tirer des conclusions définitives quant au commerce des produits tansportés en amphore à Bordeaux sous le Haut-Empire romain ; le nombre d'amphores ne peut le permettre.

Néanmoins, comme nous l'avons déjà dit, les qualités de la fouille de la place Camille-Jullian ont permis des approches chronologiques fines. Par ailleurs, nous constatons que sur certains points cette fouille corrobore des hypothèses déjà formulées.

C'est pourquoi, sans vouloir établir des données formelles, pensons-nous pouvoir présenter quand même un certain nombre d'opinions.

Les amphores à vin italiennes et orientales (Dr. 2/4, Halt. 67) parviennent à Bordeaux tout au long du Ier siècle, en trés faible quantité. Cette constatation a tendance à nous conforter dans notre idée selon laquelle des vins de qualité ont continué à arriver dans une région pourtant elle-même productrice. Cela nous amène à nouveau à penser que les Dr. 2/4 de Tarraconaise ont succédé aux Pascual 1 comme récipient d'un vin de qualité alors que ces dernières contenaient indifféremment des vins de qualités diverses, de Tarragone comme de Léétanie [49].

En ce qui concerne les productions d'amphores locales, nous avons vu que les Dr. 28 et les Ob. 74 cessent, semble-t-il, brutalement d'être fabriquées, au moment de l'apparition d'une amphore à fond plat de type original.

Tout se passe comme si, après une période de tatônnements et de recherches, les producteurs bordelais s'étaient arrêtés sur ce modèle, proche du type G5, pour démarquer leur vin, dont la qualité était maintenant reconnue, des autres produits gaulois.

Le nombre de ces amphores va, ensuite, s'amenuisant jusqu'à disparaître complétement à partir du milieu du IIe siècle. André Tchernia explique la disparition des amphores à vin dans certaines régions par l'adoption du tonneau comme conteneur [50]. Nous suivons bien volontiers son hypothèse en ce qui concerne *Burdigala,* mais force nous est alors de constater avec lui que, dès la 1ère moitié du IIe siècle les preuves matérielles commencent à faire défaut et il n'est plus possible de formuler une quelconque hypothèse sur le commerce du vin à partir des années 140/150, à Bordeaux.

49. Berthault 1989b, 197.
50. Tchernia 1986, 257.

En ce qui concerne le commerce de l'huile et des dérivés de poisson, on aura noté la relative faiblesse du nombre d'amphores qui en constituent la traduction.

Ce fait, déjà constaté dans le Libournais où les amphores à huile ne représentent que 6,25 % du total des amphores et les amphores à garum du Haut-Empire 3,12 % [51], s'est vérifié sur d'autres sites à Bordeaux [52]. Cette constatation vaut également à Angers où le nombre de ces amphores est là aussi peu important [53] et peut être à Périgueux [54]

Ce fait est d'autant plus intéressant à noter pour l'Ouest de la Gaule chevelue que l'on connait, en revanche, l'importance de ce commerce dans le Nord et l'Est, à Genève [55], à Augst et Kaiseraugst [56], et d'une façon générale sur l'axe Rhône-Rhin [57]

Pourquoi, dans ces conditions, cette opposition marquée entre l'Ouest d'une part, le Nord et l'Est de la Gaule, d'autre part ?

Comme cela a déjà été évoqué pour les amphores du Libournais [58], il semblerait que les populations gauloises de l'Ouest n'aient pas abandonné, aussitôt après la Conquète, leurs traditions culinaires et délaissé leurs matières grasses traditionnelles.

Nous pensons que l'importance de la consommation d'huile dans les agglomérations rhénanes est la conséquence de la présence de soldats romains fidèles à leurs habitudes alimentaires [59]. A quoi s'ajoute le fait que l'État accordait des exonérations fiscales pour le ravitaillement du *limes,* qui n'aurait ainsi pas obéi aux lois normales du marché [60].

Une autre source qu'il est possible d'évoquer pour expliquer le développement de nouvelles traditions culinaires en Gaule est peut-être à chercher, à cette époque, chez les *negotiatores.*

La création de la Narbonnaise avait fait de Toulouse la place avancée des marchands romains vers l'Aquitaine au tournant du IIe et Ier siècle a.C. La conquète de César, en intégrant le reste de la Gaule dans l'Empire, les privait maintenant de la possibilité d'échanger à bon compte du vin contre des esclaves gaulois [61], pour revendre ces derniers sur le marché méditerranéen [62] ; et c'est pourquoi, ils s'étaient déplacés vers la nouvelle frontière, dans l'espoir de poursuivre, à cet endroit, leur commerce lucratif. Ainsi, la présence de militaires et de riches marchands que l'on trouve le long des axes de ravitaillement [63], pourrait-elle expliquer le développement plus important, dans l'Est de la Gaule, des traditions culinaires méditerranéennes.

A contrario, ce phénomène n'aurait pas joué dans l'arrière-pays trop éloigné de la frontière.

La diffèrence entre les consommations d'huile et de dérivés de poisson que nous constatons au début de l'Empire, entre l'Ouest, d'une part, et le Nord et l'Est de l'ancienne *commata,* d'autre part, traduirait ainsi l'existence de deux populations ; l'une romaine et romanisée par acculturation qui s'opposerait à une autre qui aurait gardé un caractère indigène plus marqué.

Pour conclure, nous rappellerons que certains types d'amphore ne sont pas représentés sur ce site.

Nous l'avons relevé plus haut pour les amphores de type G5 et en introduction pour les amphores de type Richborough 527 qui, sans être présentes en grand nombre à Bordeaux, font partie des découvertes régulières.

Comme nous le disions dans notre introduction, cela doit nous inciter à la prudence quant aux conclusions que l'on peut tirer en ce qui concerne le commerce à partir de la fouille d'un seul site ; quelle que soit, par ailleurs, l'importance de la fouille et se garder ainsi d'ériger des remarques et des hypothèses en conclusions définitives.

51. Watier & Berthault 1988, 195, fig. 12.
52. Laubenheimer & Watier 1991, 20.
53. Siraudeau 1988, 215 et 227.
54. Les fouilles de Campniac de 1992 font apparaître 3 Dr. 20 sur un total de 71 individus. Comme il s'agit des premiers comptages effectués à Périgueux, il convient toutefois de ne pas généraliser.
55. A. Genève 354 Dr. 20 représentent 62,4 % des amphores et 65 Halt. 69 et Beltran IIA en représentent 11,5 % - Paunier *op. cit.*, 238-239.
56. Martin-Kilcher 1987.
57. Desbat & Martin-Kilcher 1989, 350.
58. Watier & Berthault 1988, 194.
59. Nous reprenons en cela la première hypothèse avancée par A. Desbat et S. Martin-Kilcher, dans leur article 1989, 353.
60. Whittaker 1989, 76.
61. Comme le laisse entendre Diodore de Sicile (V, 26, 3-4).
62. Berthault 1989a, 92.
63. Whittaker 1989, 64.

LES AMPHORES TARDIVES

Nous avons certes la chance, avec la stratigraphie ininterrompue du chantier de la place Camille-Jullian, de pouvoir mettre en évidence l'arrivée, le développement et la disparition des amphores tardives, mais il nous faut malheureusement poser les limites de notre propos.

En effet, sur les 22 individus d'origine africaine que nous a livré le site, 5 seulement sont en place chronologiquement ; les autres se trouvent à l'état résiduel dans des U.S. postérieures telles que des fosses du haut Moyen Age, voire médiévales. De même, aucun des 6 individus d'origine hispanique ne se trouve dans son contexte chronologique et seuls 8 individus sur les 28 d'origine orientale ont été retrouvés dans des niveaux de l'Antiquité tardive.

En ce qui concerne la datation des amphores tardives du site, nous nous sommes donc fondés sur les typologies et les évolutions internes de ces dernières [64].

Seconde remarque : nous avons vu que le matériel amphorique disparaît sur le site de la place Camille-Jullian au milieu du IIe siècle. Ce matériel ne fait sa réapparition que dans le courant du IIIe siècle [65] et surtout à partir du IVe siècle (U.S. 3372 – 2e moitié du IVe siècle). On constate donc sur ce site un complet hiatus entre Haut-Empire et Bas-Empire en ce qui concerne les amphores.

Il n'existe, par exemple, aucune continuité dans l'arrivée des amphores à huile. Certes, celles-ci sont, comme on l'a dit, peu nombreuses à Bordeaux mais il nous a toutefois été donné de rencontrer, à Saint-Christoly par exemple, des Dr. 20 tardives (fin IIe-début IIIe siècle). Ici rien de tel. La Dr. 20 retrouvée dans un niveau de la fin du IIe-début du IIIe siècle (U.S. 3273) est de type Martin-Kilcher n° 13 (fig. 10-8), donc du dernier tiers Ier-tout début IIe siècle, et, partant, résiduelle dans ce contexte.

Rien pour le moment, ne nous permet d'interpréter vraiment ce phénomène. Nous formulerons plus loin des hypothèses susceptibles de l'expliquer.

Les amphores du IIIe siècle

Ce groupe est constitué de deux amphores de type Dr. 30/Keay 1B [66]. Originaires de la Maurétanie césarienne, elles semblent marquer à Bordeaux le début des importations africaines (fig. 21). On n'a, en effet, jusqu'à maintenant, pas retrouvé d'amphores du type "Tripolitaine" qui sont d'un siècle antérieures.

En revanche, des amphores de type Keay 1B sont déjà connues comme sur le chantier de Saint-Christoly, par exemple. Situées dans les U.S. 2454 (550-600 ap.) (fig. 14-1) et 4140 (400-420 ap.), elles constituent un matériel résiduel dans ces niveaux de la place Camille-Jullian.

Les amphores du IVe siècle

C'est à la transition du IIIe et du IVe siècle que réapparaissent les productions hispaniques, plus exactement celles du Sud de la péninsule et de la Lusitanie (fig. 21).

Beltran 72 [67] (fig. 14-2) : la forme petite et ronde de cette amphore la rapproche plus de celle trouvée dans l'épave des Catalans (Marseille) (fin IIIe-début IVe s.) [68] que des exemplaires plus tardifs qui sont plus allongés.

Dressel 23 : Avec cette amphore, on retrouve à nouveau la trace, sur ce site, de l'huile en provenance de la péninsule Ibérique. Un individu, signalé par la présence d'une anse, se voit attribuer la datation généralement admise sans que l'on puisse tenter de rapprochement quelconque.

64. Pour ce faire, nous nous appuyons essentiellement sur :
- Panella 1982, 171-196.
- Keay 1984.
- sur la partie typologique de l'ouvrage de Peacock & Williams 1986, qui constitue actuellement la synthèse la plus récente et la plus documentée concernant les amphores romaines.

Nous nous appuyons également sur des sources plus ponctuelles que nous citerons au fur et à mesure de notre discours.

65. Encore que ce matériel, daté typologiquement, se trouve hors de son contexte chronologique.

66. Keay 1984, 95.

67. Beltran Lloris 1970, 573.

68. Liou 1973, 585 ; Villedieu 1986, 467, fig. C.

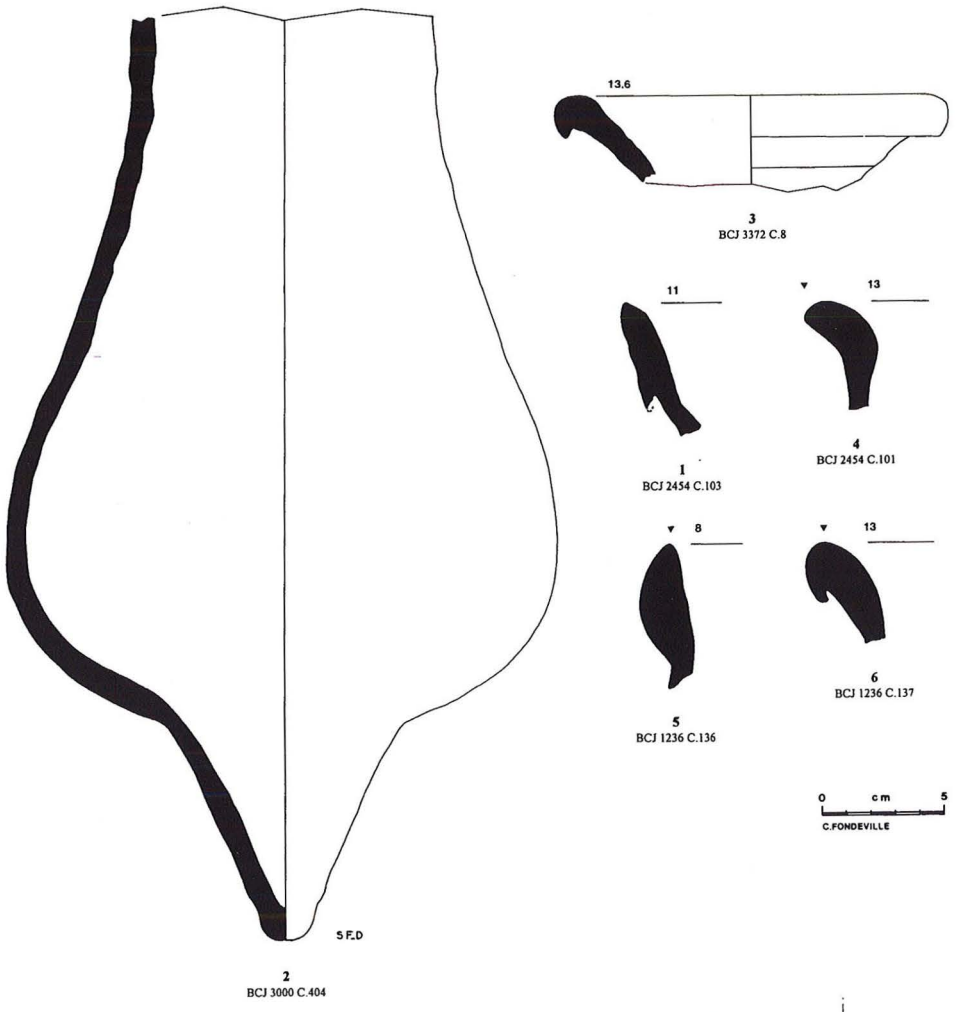

Fig. 14 : Amphores du IIIe et du IVe siècles.
Dr. 30/Keay 1B : 1; Beltran 72 : 2 ; AFR. IIC : 5 ;
Africaine de "moyenne dimension" : 3, 4, 6.

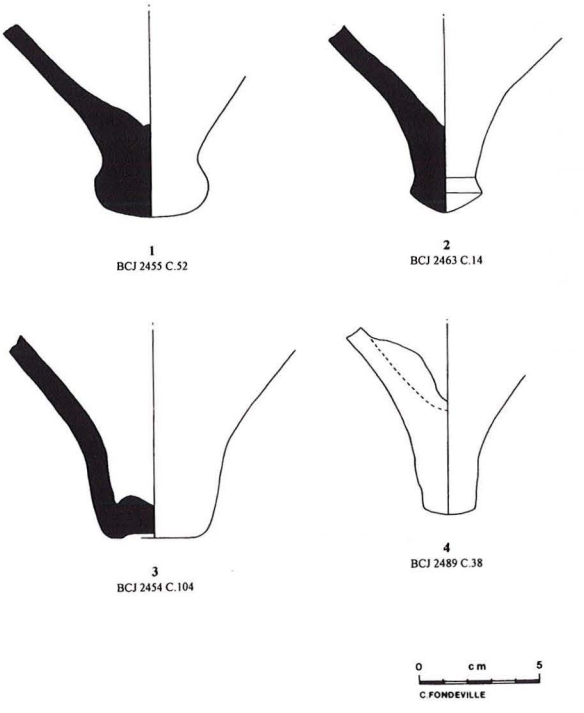

Fig. 15 : Amphores lusitaniennes (Ve siècle)
Almagro 51B : 1, 2, 4 ; Almagro 51C : 3.

Le IVe siècle à Bordeaux voit se développer une tendance à l'augmentation des produits africains avec l'arrivée des productions de la Byzacène (fig. 21).

C'est ainsi que l'on recense pour cette période une amphore Africaine IIC [69] (fig. 14-5) et trois amphores, dites de "moyenne dimension" [70] (fig. 14-3, 4, 6) dont une seule se trouve en concordance chronologique avec son contexte (U.S. 3372 : 2e moitié IVe s.)

Les amphores du Ve siècle

Les productions hispa-niques se résument en fait à cette époque à des exportations lusitaniennes. Elles se caractérisent par une amphore de type Almagro 51C [71] (fig. 15-3) et trois amphores de type Almagro 51B [72] (fig. 15-1, 2, 4). Elles sont toutefois en augmentation par rapport au siècle précédent (dans la mesure, répétons-le, où leur faible nombre esquisse seulement des tendances) (fig. 21).

Les amphores africaines connaissent quant à elles une progression importante puisqu'elles voient leur nombre plus que doubler, comparé à celui du siècle précédent. On relève la présence de 2 amphores de type Keay LVII [73] dont l'une se trouve dans un contexte de la fin du Ve-début du VIe siècle (U.S. 1337) (fig. 16-1).

Les autres individus sont 11 *Spatheia* [74] (fig. 16-3, 4, 6, 7, 9).

Les amphores originaires de la partie orientale du Bassin méditerranéen réapparaissent durant ce siècle à Bordeaux (fig. 21).

Nous trouvons une amphore de type LR 4 [75] de sous-type Zemer 53 [76], c'est-à-dire de forme globulaire, à petite lèvre triangulaire tournée vers l'intérieur de l'amphore et aux anses situées près de l'embouchure du vase (fig. 16-5), ainsi que deux individus de type LR 1/sous-type Egloff 169 [77] à petite embouchure [78] et lèvre dégagée de l'anse (fig. 16-2, 8).

C'est la première fois qu'un site bordelais livre des amphores

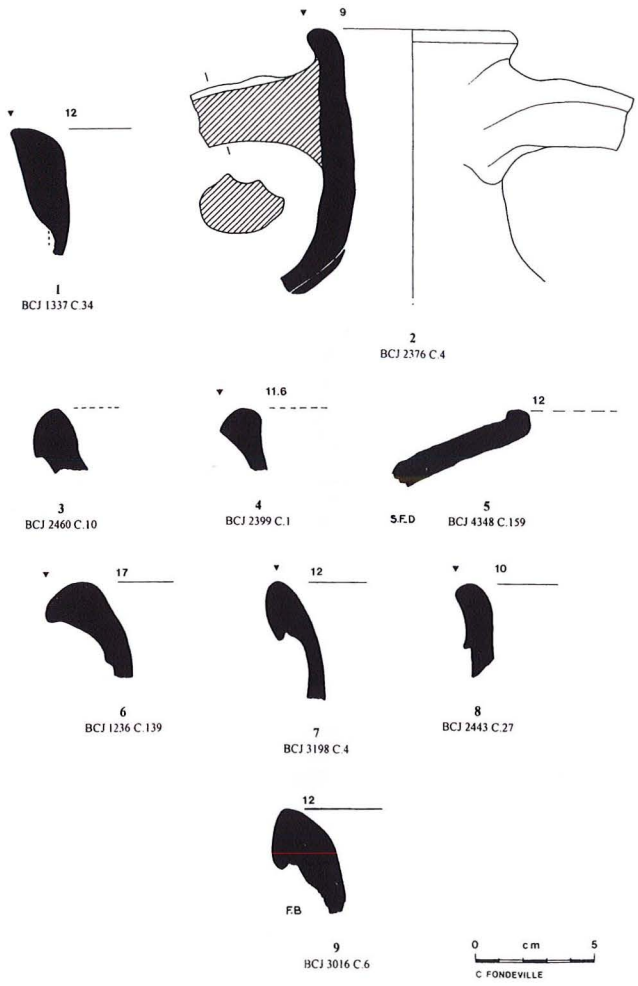

Fig. 16 : Amphores du Ve siècle
Keay LVII :1 ; Spatheia : 3, 4, 6, 7, 9 ;
LR1/Egloff 169 : 2, 8 ; LR4/Zemer53 : 5.

69. Panella 1982, 174 et suiv. ; 1973, 586.
70. Panella 1982, 177.
71. Almagro 1955, 312, fig. 289.
72. Almagro 1955, 303, fig. 282.
73. Keay 1984, 298 et 296, fig. 128-11.
74. Grace 1961, 29e page et fig. 67.
75. Riley 1976, 116.
76. Zemer 1978, 61 et 64-65, pl. 19.
77. Egloff 1977, 113.
78. Bonifay & Villedieu 1989, 25.

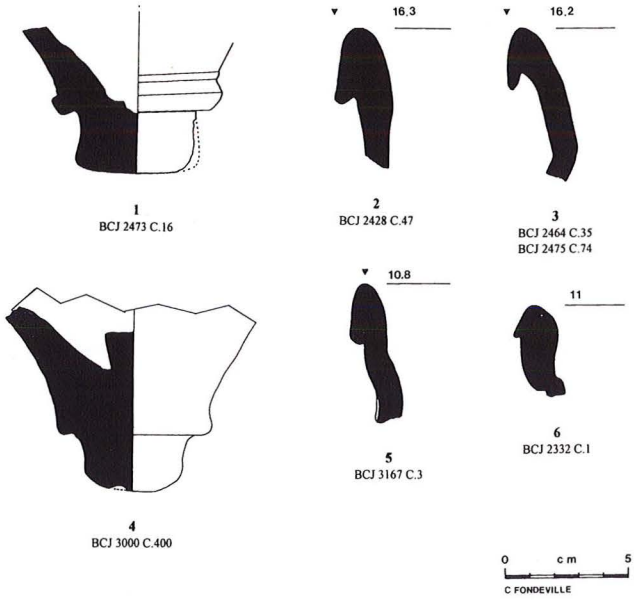

Fig. 17 : Amphores africaines du VIe siècle
Keay LXII : 2, 3, 5, 6.

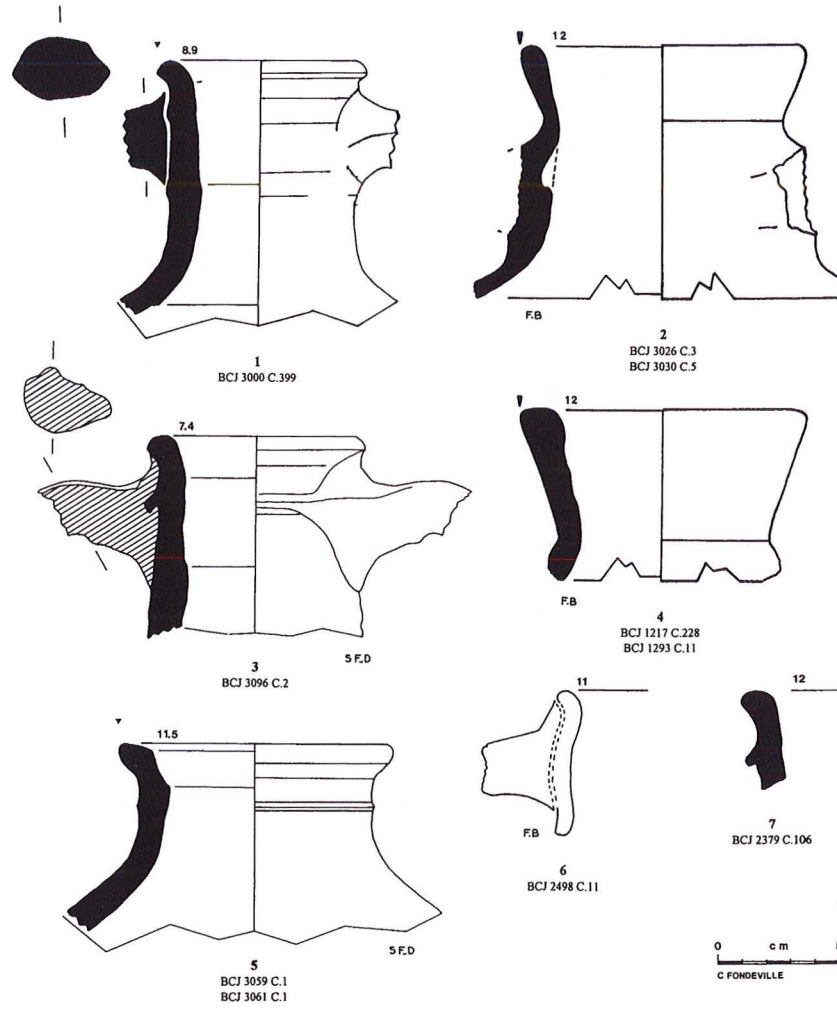

Fig. 18 : Amphores de type LR1
et LR2 (VIe siècle)
LR1/Egloff 164 : 1, 3, 5, 6, 7 ;
LR2 : 2, 4.

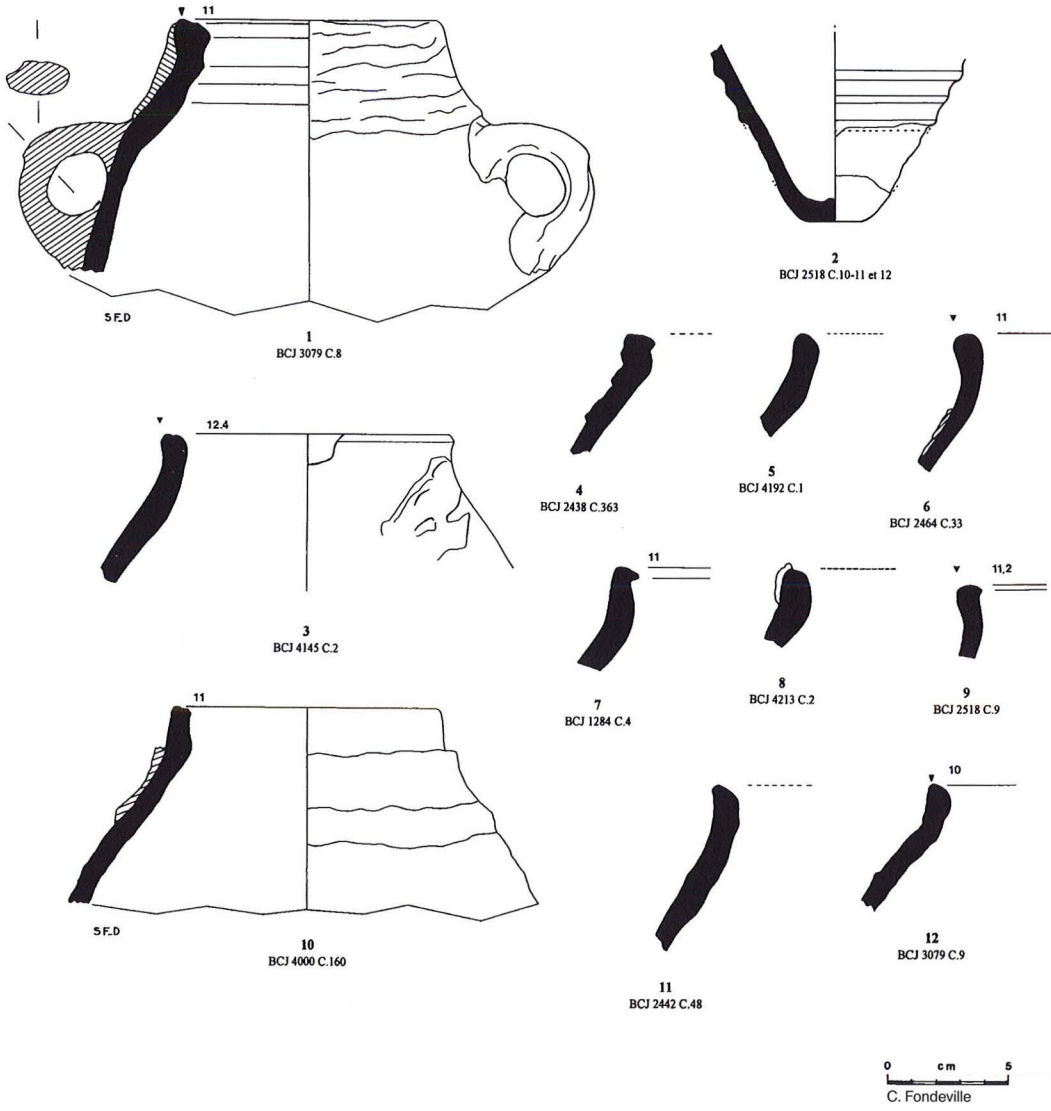

Fig. 19 : Amphores de type LR4/Almagro 54 (VIe siècle).

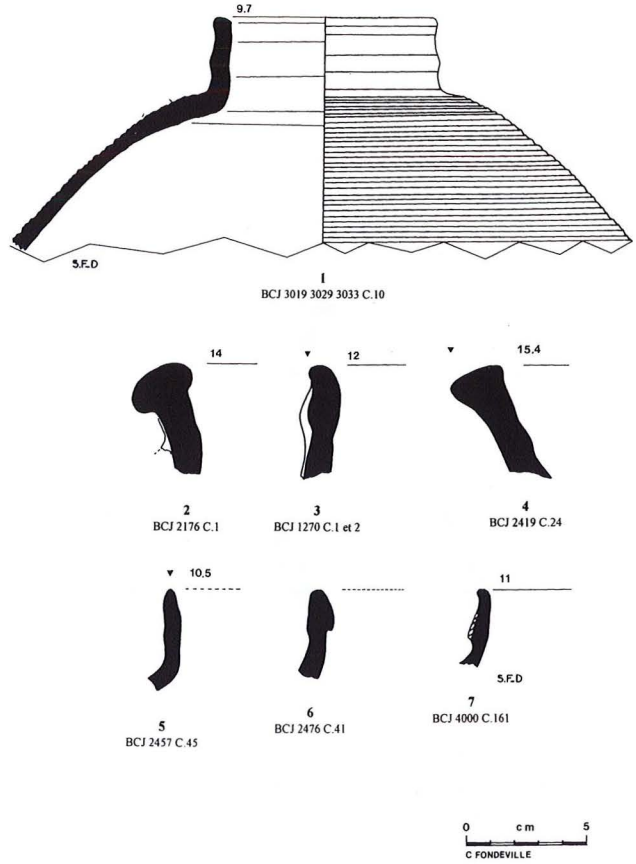

Fig. 20 : Amphores du VIe siècle
LR 5/6 : 1, 5, 6, 7 ; LR interdéterminée : 3 ;
Africaine indéterminée : 4 ; Amphore indéterminée : 2.

orientales autres que celles du type LR 4. En effet, la crypte archéologique de Bordeaux-Saint-Seurin ne présente que ce dernier type d'amphore orientale. De la même façon, le site de Bordeaux-Saint-Christoly n'a livré, à notre connaissance, que ces mêmes amphores de Gaza à l'exclusion de tout autre conteneur moyen-oriental.

Amphores du VIe siècle

Le VIe siècle se caractérise sur le site de Camille-Jullian par la disparition des produits hispaniques, la baisse des produits africains qui retombent à leur niveau du IVe siècle, et la grande importance, en revanche, des produits moyen-orientaux (fig. 21).

Les produits africains, sous la forme de 4 amphores de type Keay LXII [79] (fig. 17) dont une en contexte chronologique (U.S. 2475 : 550-600 ap.) reviennent, comme nous venons de le dire, au niveau des importations du IVe siècle.

En revanche, le commerce avec l'Orient est multiplié par sept entre le Ve et le VIe siècle. On trouve alors à Bordeaux tous les types classiques originaires de l'Est-méditerranéen :

– 4 LR 1/Egloff 164 [80], dont l'une trouvée dans une fosse datée du VIe siècle (U.S. 3059 et U.S. 3061, Fait 70) (fig. 18-5)

– 2 LR 2 [81] (fig. 18-2, 4)

– 1 LR 3 [82]

– 11 LR 4/Almagro 54 [83] (fig. 19). Une se situe dans une couche de destruction datée de la fin du VIe- début du VIIe siècle (U.S. 2518).

– 4 LR 5 [84] à pâte beige-orange sableuse (fig. 20-1, 5, 6, 7). Une seule a été retrouvée dans un contexte cohérent de la fin Ve-début VIe siècle. (U.S. 2476).

79. Keay 1984, 93.
80. Egloff 1977, 112.
81. Riley 1976, 116.
82. Riley 1976, 116 ; elle n'est dénombrée qu' à l'aide d'un seul tesson dont je dois l'identification à M. Bonifay que je remercie à cette occasion.
83. Almagro 1955, 294 et 320, fig. 305.
84. Riley 1976, 116

a

Datation / Origine	IIIe s.	IVe s.	Ve s.	VIe s.	Indét.	NMI
ESP	0	2	4	0	0	6
AFR	2	4	11	4	1	22
OR	0	0	3	22	3	28
Indét.	0	0	0	0	1	1
NMI	2	6	18	26	5	57

b

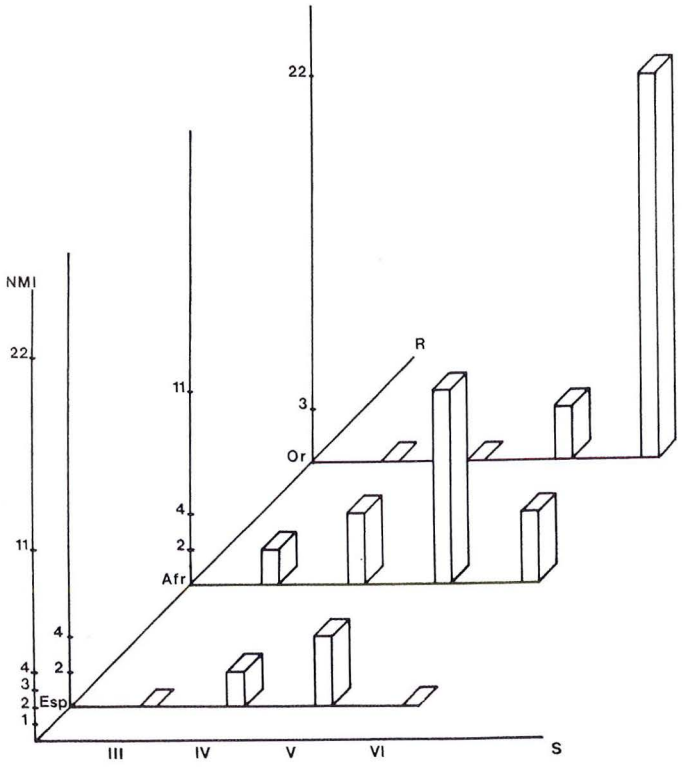

Fig. 21 : Amphores tardives
a. Tableau récapitulatif ;
b. Histogramme général.

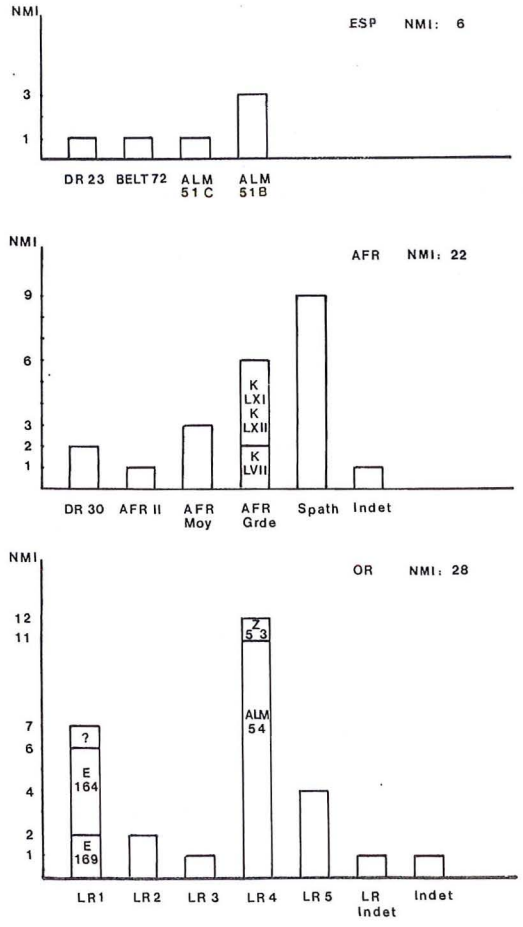

Fig. 22 : Histogrammes des amphores tardives hispaniques, africaines et orientales.

L'arrêt des importations d'amphores

Nous sommes maintenant certain de la poursuite d'un commerce de Bordeaux avec l'Afrique et l'Orient au VIe siècle.

Qu'en est-il ultérieurement ?

La typologie de certaines amphores nous autoriserait à placer ces dernières jusqu'au début du VIIe siècle, telle, par exemple, la LR 5 (U.S. 3019-3029) (fig. 20-1) [85]. Les sigillées claires D tardives de formes Hayes 105, et surtout 109, trouvées sur le site, vont du reste dans le même sens [86].

Aussi, bien qu'il ne soit pas facile dans l'état actuel de nos connaissances de situer telle ou telle U.S. dans le courant du VIIe siècle, on peut raisonnablement penser que les relations commerciales se sont poursuivies au début de ce siècle.

En revanche, il devient plus difficile d'affirmer qu'elles existaient encore à la fin du VIIe siècle ; et nombre de types trouvés, comme nous l'avons déjà dit, dans des contextes du Haut Moyen Age avancé, ne facilitent pas notre travail. Il faut donc là encore s'en tenir plus à la typologie comparée qu'à la datation absolue des niveaux en place.

On n'a pas retrouvé par exemple sur ce chantier les formes de *Spatheia* tardifs que l'on trouve ailleurs encore dans le courant du VIIe siècle [87]. On remarquera également que, dans l'état actuel des choses, on ne constate pas à Bordeaux, comme c'est le cas à Marseille [88] ou à Toulon [89], le maintien, voire la reprise des importations africaines alors que les amphores orientales auraient disparu. Ce qui pourrait, dans ces deux ports, traduire le décalage entre la conquête arabe de la Syrie-Palestine, après la victoire du Yarmouk en 636, et l'occupation de la région de Carthage en 670, n'est pas perceptible à Bordeaux.

Tout laisse actuellement penser que les amphores africaines et orientales cessent de parvenir à Bordeaux assez rapidement dans le courant de la première moitié du VIIe siècle, traduction, croyons-nous, de l'arrêt du trafic des produits pondéreux entre cette ville et le monde méditerranéen dès cette époque.

85. Marseille fin VIe-début VIIe, cf. : Bonifay & Villedieu *op.cit.*, 28.
86. Voir l'étude de M. Bonifay des sigillées claires de ce chantier.
87. Arthur 1989, 82 et 83, fig. 2.
88. Bonifay 1986, 297.
89. Brun *et al.* 1992, 127.

Observations sur le commerce de Bordeaux pendant la Basse Antiquité

Aprés avoir noté les diffèrents types d'amphores tardives à Bordeaux, quels enseignements allons-nous pouvoir tirer de leur présence et des évolutions que l'on constate au cours des siècles.

Les produits

L'huile et les dérivés de poisson

Les amphores de type AFR IIC, Keay LVII et Keay LXII sont considérées généralement comme ayant transporté de l'huile [90]. Certains auteurs penchent toutefois pour les sauces de poisson à cause des traces de résine trouvées dans certaines d'entre elles [91].

Que ces amphores aient contenu l'un ou l'autre produit ne devrait pas gêner le propos ici développé.

Nous avons vu, dans la partie qui traite des amphores précoces que nous considérions les importations d'huile et de conserves de poisson comme le reflet des coutumes alimentaires des populations ; que ces populations soient d'origine méditerranéenne et aient importé leurs coutumes, ou qu'elles fussent romanisées par acculturation.

Ce qui en fait nous préoccupe plus à cette époque, c'est que l'on retrouverait à travers le matériel amphorique les traces de ces habitudes alimentaires alors que, comme nous l'avons dit, elles semblaient avoir disparu dans le courant du IIe siècle. Certes, nous avions fait remarquer que cette constatation, qui valait pour le chantier de la place Camille-Jullian, devait être tempérée par l'étude d'autres chantiers, qui montraient qu'il y avait bien, tout au moins en ce qui concerne l'huile, un "*continuum*" à Bordeaux, entre le Haut et le Bas-Empire, même si les traces en étaient ténues ; ne serait-ce que pour satisfaire la demande des populations d'origine méditer-

90. Tchernia & Zevi 1969, 185.
91. Lequément 1976, 181.

ranéenne résidant à Bordeaux et que nous révèlent les inscriptions [92]. Par ailleurs, si nous considérons la contenance des amphores de Bétique et la contenance des amphores africaines, il apparaît, sans même avoir à faire de calculs, que le volume de ces dernières, et partant les importations, paraissent plus importantes au Bas-Empire que durant les premiers siècles de notre ère. Quelle explication peut-on alors donner de ce phénomène ? Peut-on parler d'acculturation progressive qui, de proche en proche, poursuivant le phénomène que nous décrivions plus haut, aurait gagné la capitale bordelaise ?

Si cela est, nous devrions constater un développement progressif du matériel amphorique, sinon sur le site de Camille-Jullian, tout au moins à Bordeaux, tous sites confondus. Ce qui n'est à vrai dire pas vraiment le cas.

On peut se demander dans ces conditions, si huile et conserves de poisson étaient obligatoirement conditionnées dans des amphores à la fin du Haut-Empire.

En ce qui concerne le vin, nous suivons A. Tchernia et pensons que la baisse (à Bordeaux, la disparition) des amphores dans le courant du IIe siècle est la conséquence du conditionnement de ce produit en tonneau dont les traces archéologiques ne nous sont pas parvenues [93]. Pourrait-il en être de même pour l'huile et les sauces de poisson ? Ces produits auraients-il pu être conditionnés dans des conteneurs de matières périssables, comme l'outre de peau ou même simplement le tonneau ? Ce qui est sûr, c'est que la Gaule méditerranéenne produisait huile et dérivés de poisson si l'on se fonde sur les mentions des auteurs [94] ou sur celles portées sur quelques amphores [95]. Cette *muria*, ce *liquamen*, comme le vin, peuvent, par la suite, avoir été conditionnés dans d'autres récipients que des amphores et ne pas avoir laissé trace de leur commerce.

Un article récent d'Armand Desbat [96] oblige à reprendre cette question. En effet, il tend à montrer que des tonneaux ont bien servi au transport des sauces de poisson qui ont été ensuite transvasées dans des amphores que D. Paunier appelait "Dr. 9 similis" [97] et que l'on sait maintenant avoir été fabriquées à Lyon même [98].

On note ainsi à propos du commerce des sauces de poisson avec le *limes* que, si pour des raisons pratiques on a eu recours au transport en tonneau, on s'est empressé, pour des raisons commerciales, de présenter aux chalands le produit conditionné dans les conteneurs d'origine méditerranéenne auxquels ils étaient habitués.

Mais d'où venaient ces sauces de poisson ? De Bétique, ou d'ailleurs ? Nous avons, ci-dessus, fait allusion au *liquamen* et à la *muria* gaulois. A. Desbat pose également le problème de l'origine et n'exclut pas le littoral de la Gaule [99]. En ce qui nous concerne, nous penchons pour cette dernière hypothèse. Pourquoi transporter dans des tonneaux ce que l'on avait coutume de conditionner en amphore, pour ensuite le transvaser en amphore ! pour satisfaire la clientéle ? Pour faciliter le transport ?

Les amphores tardives sont là pour nous enseigner que de tels maniements ne sont pas la régle. Les productions qu'elles renferment arrivent telles quelles dans des récipients d'origine. Elles n'arrivent pas en tonneaux et les amphores tardives ne sont pas des imitations locales dans lesquelles on a transvasé ces produits.

Nous sommes donc tenté de croire que les salaisons de poissons qui arrivaient à Lyon en tonneau étaient transvasées dans des imitations locales d'amphores de Bétique, justement pour faire croire aux acheteurs que les produits étaient authentiques, ou tout au moins que la qualité de ces produits valait celle des productions du Sud de l'Espagne, mais ne provenaient pas de cette dernière région.

92. Étienne 1962, 139-140.
93. Tchernia 1986, 257.
94. Pline *NH*, XXXI, 44, 95, cite la *Muria* de Fréjus dont on trouve la mention sur des amphores de Lenzbourg, originaires justement de cette ville (voir : Picon & Brentchaloff 1990, 225-230) et Martial, 13, 103, les productions d'Antibes dont on trouve mention sur une amphore de Londres, citée par : Laubenheimer 1989, 106 et 107, fig. 2.
95. Aux mentions précédemment citées, on ajoutera celle de "Garum d'Antibes", cf. : Liou & Marichal 1978, 167, inscr. n° 71.
96. Desbat 1991, 319-336.
97. Paunier 1981, 236.
98. Desbat 1991, 323-324.
99. Desbat 1991, 324.

En revanche, ce qui est vrai pour le *limes* n'est peut-être plus vrai pour l'Ouest de la Gaule en général et pour Bordeaux en particulier, où les populations aux traditions méditerranéennes moins fortes peuvent s'être contentées de la présentation des produits dans des récipients autres que des amphores. Il se pourrait alors que des sauces de poisson soient ainsi parvenues à *Burdigala* sans que l'on en retrouve aujourd'hui la trace [100].

Ce que nous venons de dire concerne les salaisons de poisson durant le Haut-Empire. Mais cela concerne-t-il l'huile à la même époque ?

Des études commencées depuis peu [101] ont mis en évidence, dans la vallée du Rhin, l'existence d'ateliers qui ont produit ce qu'il convient bien d'appeler des "Dr. 20 similis", amphores typologiquement copiées sur les Dr. 20 de Bétique et fabriquées en Gaule. L'auteur de cet article pose le problème du contenu : huile de noix (c'est une tradition de la région) ou huile du Sud de la Gaule [102].

En ce qui me concerne, je ne pencherais pas pour l'huile de noix. Pourquoi imiter un conteneur typique de l'huile d'olive pour y conserver une huile qui au goût se révélera totalement différente ? A choisir donc, je préfère me tourner vers l'hypothèse d'un vase élaboré pour recevoir de l'huile d'olive transportée dans des récipients de matière périssable qui n'ont pas laissé de traces archéologiques.

Mais à nouveau la question se pose : pourquoi ce transfert dans une amphore de type Dr. 20 ? Parce qu'il s'agit d'huile de Bétique que l'on a conditionnée en outre ou en tonneau pour faciliter son transport ? Mais nous avons dit plus haut, en ce qui concerne l'Antiquité tardive, que nous ne rencontrions jamais d'amphores africaines ou orientales, "similis". Qu'un double transfert du produit ne nous semblait pas être pratiqué.

Enfin, ce phénomène des "Dr. 20 similis" devrait alors se rencontrer partout, en particulier sur des lieux comme Augst ou Kaiseraugst, autres sites du *limes,* ce qui ne semble pas le cas.

Est-ce alors parce qu'il s'agit d'huile du Sud de la Gaule que l'on veut faire passer aux yeux du consommateur pour de l'huile de Bétique ?

Sur les 105 sites qu'il a étudiés, J.-P. Brun en dénombre au moins 21 qui sont, de façon quasi certaine, liés à l'oléiculture [103]. Cela suffit pour que nous soyons sûrs qu'une production importante existât. Cela dit, elle n'a laissé jusqu'à présent aucune trace archéologique sur les sites de consommation ; que ce soit à Rome, site de consommation certain si l'on se fonde sur les vestiges du Monte Testaccio, que ce soit sur le *limes.* Aucun type d'amphore ne semble sur ces sites avoir transporté l'huile varoise. Le problème se pose maintenant avec les "Dr. 20 similis" de la région rhénane dont on ignore l'origine du contenu et pour lesquelles, par conséquent, toutes les hypothèses sont permises ; en particulier, celles de l'origine sud-gallique d'un contenu transvasé.

Dans ces conditions, rien ne s'oppose à ce que Bordeaux au cours du Haut-Empire ait reçu elle aussi de l'huile du Sud-Est de la Gaule, arrivée dans notre région dans des conteneurs en matière périssable. Il pourra nous être rétorqué que si c'était le cas, nous devrions nous aussi trouver des "Dr. 20 similis" régionales. Mais, comme nous l'avons évoqué plus haut pour les sauces de poisson, ce qui est vrai pour satisfaire la population militaire du *limes,* habituée au conteneur méditérranéen qu'est l'amphore, n'est peut-être plus vrai pour une population moins sensible à ce type de récipient étranger à ses traditions ? nous avons même vu que les Bordelais avaient conditionné leur vin dans des amphores (Ob. 74 puis de type Aquitain) pour le commercialiser auprès d'une population habituée à ce type de conteneur ; mais nous avons constaté également que, dès le triomphe du vin gaulois sur le marché romain, les producteurs se sont empressés ensuite de le reconditionner en tonneau, conteneur traditionnel, ce qui, en

100.Ce qui nuancerait alors ce que nous avons dit plus haut concernant les amphores précoces.
101.Baudoux 1992, 62-63.
102.Baudoux 1992, 63.

103.Brun 1986, 223.

particulier à Bordeaux, s'est traduit par la disparition de l'amphore de type Aquitain, vers les années 130-140 de notre ère. Dans ces conditions, il n'y avait pas, à notre avis, de raison de reconditionner de l'huile parvenue en outre ou en tonneau dans des amphores.

Il est donc difficile dans l'état actuel de nos connaissances, de savoir si Bordeaux a reçu de l'huile sud-gallique pendant le Haut-Empire – et en quelle quantité – dans des conteneurs de matières périssables ; arrivée d'huile qui constituerait le *continuum* entre les premières Dr. 20 et les amphores à huile du Bas-empire et de l'Antiquité tardive.

On peut aussi se demander si la fonction religieuse de l'huile n'a pas contribué, d'une certaine manière, à cette époque de grand développement du Christianisme, au développement du nombre constaté des amphores.

On connaît bien sûr le rôle de l'huile dans l'onction liée au rite baptismal. Il ne semble pas qu'il y eut de ce fait une consommation importante [104] !

Plus conséquente sûrement, nous semble être la consommation d'huile pour les lampes dans les sanctuaires. Les lampes en terre cuite, qui avaient disparu dans le courant du Haut-Empire, réapparaissent, en effet, pendant l'Antiquité tardive avec des symboles chrétiens. Faut-il voir dans ces symboles une mode iconographique ou une symbolique chrétienne exclusive qui donnerait aux lampes, qui présentent cette iconographie, un caractère religieux assuré.

On sait par ailleurs que la piété populaire à l'époque mérovingienne s'est traduite par la place démesurée prise par le culte des Saints qui conduisait en particulier les fidéles à s'emparer de l'huile et de tout objet qui avait approché la tombe d'un bienheureux [105]. Ces deux raisons, pourraient alors expliquer, au moins en partie, l'accroissement à Bordeaux, du nombre des amphores qui ont servi au transport de ce produit.

Finalement, il nous faut reconnaître notre impuissance actuelle à trouver une explication totalement satisfaisante à l'arrivée de ces amphores africaines et l'on ne peut que la constater.

On relèvera toutefois que cette arrivée traduit un processus de diversification des marchés qui se produit à basse époque (cf. infra). Le marché unique de Rome, vers lequel ont convergé pendant deux siècles les richesses de l'Empire, a éclaté en une multitude de marchés [106] et l'Afrique a multiplié ses voies de pénétration dans l'Empire, accaparant en Aquitaine à son profit une partie, voire la totalité du marché, qui jusqu'alors revenait à d'autres régions plus proches géographiquement.

Le vin

Remarquons au préalable en ce qui concerne les conteneurs tardifs méditerranéens de ce produit, que nous ne sommes à peu près sûr que des amphores de type Dr. 30 et de type LR 4 [107]. Les contenus possibles des autres amphores sont trop hypothétiques pour que l'on comptabilise comme amphores à vin d'autres conteneurs tardifs.

Nous ne porterons pas de jugement sur le vin africain : les Dr. 30 ne se signalent sur le chantier de Camille-Jullian que par deux exemplaires.

Nous nous bornerons donc à esquisser quelques enseignements possibles à partir des amphores de type LR 4 qui sont un peu plus nombreuses.

Ce vin, originaire de la région de Gaza, arrive à Bordeaux en petite quantité, semble-t-il, au Ve siècle. En revanche, il connaît un développement spectaculaire au VIe siècle. Il est bien connu des

104.Encore que Daniélou & Marrou 1963, 194 , en ce qui concerne le baptême au IIIe siècle, semblent faire référence à une onction d'huile sur tout le corps. Voir également Leclercq 1926, col. 2781.

105."Le culte des reliques que l'on a vu naître au IIIe siècle a pris un développement et un caractère qui (...) le ramènent presque au fétichisme. On pose sur les tombeaux des bienheureux des capsules de plomb, des bouts de chiffons qui se chargeront de leurs vertus. *L'huile des lampes qui brûlent dans leur sanctuaire,* la cire de leurs cierges, jusqu'à la poussière qu'on y balaie, tout est bon pour faire des reliques". Daniel-Rops 1950, 345. Voir également Fournier 1969, 98 et Dom H. Leclercq 1926 qui mentionne cette "huile des Saints" signalée par Grégoire de Tours (*De mira. s. martini*, I, 18).

106.Carignani 1989, 83.

107.Pour la Dr. 30, Lequément 1976, 184, propose le *passum* africain car l'amphore est poissée. Il existe cependant une thèse contraire qui voudrait que la Dr. 30 ait contenu de l'huile; voir : Panella 1973 ; Rotchild-Boros 1981, 86. Pour la LR 4, Riley 1979.

auteurs anciens puisque Sidoine Appolinaire le mentionne au Ve siècle [108] et Grégoire de Tours au VIe [109].

L'éclatement du marché unique tourné vers Rome semblerait, comme pour les amphores à huile et à conserves de poisson, avoir joué un rôle dans sa distribution en Aquitaine. Sa diffusion paraît toutefois, comme nous l'avons dit, plus limitée au Ve siècle à cause, peut-être, de la main-mise vandale sur la Méditerranée à cette époque, alors qu'elle aurait bénéficié au VIe de la reconquête byzantine de l'Afrique et de la Méditerranée qui laissait à nouveau libre le commerce trans-méditerranéen avec l'Orient.

Nous savons, par ailleurs, que l'évêque de Gaza lui-même expédiait du vin de cette région [110]. Est-on avec le vin de Gaza en présence d'un produit qui aurait pu avoir un rôle liturgique comme nous l'avons un moment supposé pour l'huile ? Et dans ce cas, son arrivée et son développement traduiraient-ils les progrès de la christianisation des régions où l'on trouve les conteneurs qui le transportaient ? Voilà qui nous paraît peut-être aventureux dans l'état actuel de nos connaissances. D'autant que la mention du vin de Gaza, que nous citons ci-après, à propos de l'amphore de type LR 1, semble indiquer qu'il était recherché en premier lieu par ce qu'il était "corsé".

A propos du vin, nous allons nous permettre une remarque en ce qui concerne l'amphore de type LR 1.

Il est en effet généralement admis que ce conteneur a servi au transport de l'huile produite dans la région d'Antioche et particulièrement recherchée pour sa qualité [111]. Pourtant, dès la fin du siècle dernier, un *titulus pictus*, porté sur une amphore de ce type, faisait réfèrence au vin [112]. S.-J. Keay mentionne en Catalogne une amphore de type LR 1 dont l'intérieur est poissé. Les 29 exemplaires de Marseille de la 1ère moitié du Ve siècle sont également poissés [113]. Dans ces conditions, cette amphore ne devrait théoriquement pas avoir servi à contenir de l'huile.

Les traces de poissage sur les amphores LR 1, découvertes à Bordeaux, ne sont pas évidentes, il faut bien le reconnaître. Nous sommes loin des épaisseurs que l'on trouvait sur les parois des conteneurs de haute époque ! Nous nous garderons donc de dire qu'elles l'ont été. Cela dit, que ce type d'amphore ait pu contenir du vin plutôt que de l'huile ne nous gênerait pas.

En faveur du premier contenu du reste, nous mentionnerons le texte de Grégoire de Tours auquel nous faisions référence ci-dessus. Abondamment cité concernant le vin de Gaza, il mentionne parallèlement le vin de Laodicée. Citons ce passage de la mort d'Eberulf (chambrier accusé d'avoir tué le roi Chilpéric), rapporté par l'auteur de l'*Histoire des Francs*. Claude dit à Eberulf : "il serait agréable de déguster une bonne boisson dans ton logis s'il s'y trouve des vins mélangés d'aromates ou du moins si ta vigueur exige que le vin qu'elle boit soit plus corsé". Ce qu'il venait de dire réjouit Eberulf qui répondit qu'il en avait (...). Il envoya alors ses serviteurs l'un après l'autre pour rechercher des vins plus corsés, à savoir *ceux de Laodicée et de Gaza*. (Trad. R. Latouche, t. 2, p. 104).

Laodicée est le nom porté par deux villes antiques. La première se trouvait en Phrygie près de l'actuelle Denizli ; la seconde à l'emplacement de la ville de Lattaquié sur la côte syriennne. Les analyses pétrographiques de D.-F. Williams et D.P.S Peacock [114] proposent de situer la région de production des amphores de type LR 1 en Grèce, dans la Pérée rhodienne, l'Ouest du golfe d'Antalya, Chypre ou autour de la Baie d'Iskunderun, près d'Antioche. Ces auteurs partent du fait que cette amphore a dû servir au transport de l'huile et privilégient donc tout naturellement la région d'Antioche comme zone de production.

Si l'on fait abstraction de cette hypothèse communément admise, selon laquelle l'huile en serait le contenu, rien *a priori* s'opposerait à ce

108.Sidoine Appolinaire, *Carmina*, XVII-15, *Monumenta Germaniae Historica*, t. VIII, 2e édition, 1961, 242.

109.Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, VII-29, Éd. R. Latouche, t. 2, Paris, 1965, 104.

110.Gatier 1988, 368-369.

111.Liebeschuetz 1972, 79-81, cité par : Peacock & Williams 1986, 187.

112.De Rossi 1890, pl. III, fig. 1, cité par Carignani 1989, n. 34, 152.

113.Keay 1984, 271 ; Bonifay 1986, 279-286.

114.Williams 1983, 102-103 ; Peacock 1984, 22.

que ces amphores aient transporté du vin ; et dans ces conditions, pourquoi pas le "vin de Laodicée" cité par Grégoire de Tours.

Il semble en effet que le vin de Laodicée fut tout aussi prisé à l'époque mérovingienne que celui de Gaza pour sa force, si l'on en croit le texte mentionné. Il peut donc être tout aussi légitimement considéré comme le contenu des amphores de type LR 1. De plus, dans ces conditions, le *titulus pictus* du sanctuaire *dei Santi Giovanni e Paolo* de Rome reprend toute sa valeur.

Cela dit, même si l'hypothèse du vin de Laodicée comme contenu des amphores de type LR 1 venait à se confirmer, il resterait à faire un choix entre la Laodicée phrygienne et la Laodicée syrienne ; encore que les prospections de M. Picon et J.-Y. Empereur soient à l'origine de la découverte d'un grand nombre d'ateliers d'amphores de type LR 1 autour de la baie d'Iskunderun [115].

Bien évidemment, nous nous garderons de prendre ici position concernant l'huile ou le vin comme contenu des amphores de type LR 1 ; nous nous bornerons seulement à dire que, si l'huile de qualité réputée de la région d'Antioche a pu être conditionnée dans ce type d'amphore, rien ne s'oppose péremptoirement dans l'état actuel de nos connaissances à ce que ces dernières aient pu tout aussi bien servir de conteneur au vin de Laodicée qui s'était taillé une réputation de vin fort de l'autre côté de la Méditerranée.

En ce qui concerne les contenus possibles des autres amphores, comme ceux-ci sont, dans l'état actuel de la recherche, encore plus hypothétiques, nous avons pris soin, dans ces conditions, de ne pas ranger tel ou tel type d'amphore dans l'une ou l'autre des catégories de produits généralement transportés dans ces récipients.

Les régions productrices

La péninsule Ibérique

Le commerce entre Bordeaux et l'Espagne qui avait, en ce qui concerne les amphores, disparu au IIIe siècle sur le chantier Camille-Jullian, réapparaît au IVe et surtout au Ve siècle.

Mais on remarquera que les relations avec la péninsule Ibérique se sont déplacées et qu'elles ne s'effectuent plus (tout au moins en amphore) avec la Catalogne et la Bétique comme à la période précédente, mais avec la Lusitanie.

L'Afrique

Le commerce avec l'Afrique, qui semble ignoré aux deux premiers siècles de notre ère, fait son apparition, tout au moins avec la Maurétanie césarienne, à partir du IIIe siècle.

Il se développe ensuite au IVe siècle mais se déplace vers la Byzacène. On remarquera qu'aucune amphore originaire de la Tripolitaine n'a encore jamais été trouvée à Bordeaux.

Ce commerce connaît un accroissement presque du simple au triple, durant le Ve siècle pour retrouver au VIe, le niveau qu'il connaissait au IVe siècle.

On peut penser que la maîtrise de la mer à l'époque vandale [116] n'est pas étrangère au développement du commerce africain avec Bordeaux au Ve siècle, alors que la reconquête byzantine de l'*Africa* le ramène à son niveau d'avant la conquête barbare. La reprise de la Byzacène par l'Empereur semble libérer le commerce méditerranéen des freins qu'il connaissait depuis la prise de Carthage par Genséric, et avoir eu pour conséquence un certain redéploiement du commerce en Méditerranée au détriment des produits de l'Afrique.

Le Moyen-Orient

Le place du commerce entre Bordeaux et le Moyen-Orient aura fait partie des grandes révélations du chantier du parking Camille-Jullian.

Certes, comme on l'a dit, on connaissait à *Burdigala* des amphores de type LR 4. Le chantier de Bordeaux Saint-Christoly en avait livré ; le nécropole paléo-chrétienne de Saint-Seurin en possédait ayant servi pour des inhumations [117]. Mais il ne nous avait pas encore été donné de

115. Empereur & Picon 1989, 239, fig. 18.

116. Courtois 1955, 213 ; Heers 1968, 290.

117. Watier 1973, 117, fig. 7.

rencontrer d'autres types orientaux tardifs. Les caves des immeubles d'époque moderne avaient réduit à néant les couches postérieures au Ve siècle de Bordeaux Saint-Christoly, et laissé seulement subsister quelques traces fugaces de céramiques communes mérovingiennes. La partie fouillée de la nécropole de Saint-Seurin fait apparaître, en ce qui concerne le matériel amphorique, essentiellement des vestiges des IVe et Ve siècles, à l'exception d'une seule LR 4 (sur 6 individus de ce type) du sous-type Almagro 54 du VIe siècle et de deux amphores de types Keay 36 et 36 A qui peuvent descendre jusqu'au milieu du VIe siècle [118]. A voir donc le matériel de Saint-Christoly et de Saint-Seurin, on aurait pu penser que le commerce avec le pourtour méditerranéen cessait à Bordeaux au début du VIe siècle, alors que les fouilles de la place Camille-Jullian nous montrent à l'évidence qu'il se poursuit tout au long du VIe siècle, voire le début du VIIe siècle.

Autre révélation : non seulement ce commerce perdure tout au long du VIe siècle, mais, de plus, il se fait, semble-t-il, sur une échelle relativement importante puisque le nombre des amphores orientales du VIe siècle représente le double du nombre des amphores africaines du siècle précédent, siècle privilégié pour le commerce africain favorisé, comme on l'a dit, par la maîtrise vandale des mers [119].

Il faut cependant, tout en reconnaissant l'importance du NMI des amphores orientales en valeur absolue, bien remarquer que les contenances des amphores de l'une et l'autre origine n'ont rien de comparable. M. Bonifay et F. Villedieu montrent qu'à Marseille, dans le deuxième quart du Ve siècle, le volume des denrées orientales représente à peine moins que le volume des produits africains [120]. Seulement, on constate que ces calculs valent pour 60 individus orientaux contre 18 africains, soit un peu moins du tiers. Il faut donc, de même à Bordeaux, comparer le commerce moyen-oriental à celui de l'Afrique en volume, et pas seulement en nombre d'amphores, ce qui *de facto* relativise le premier par rapport au second. On ne pourra donc conclure qu'au développement important du commerce oriental tous produits confondus, entre le Ve et le VIe siècle et à la baisse concomitante des produits africains. Mais on ne peut parler pour autant, au vu de nos collections, d'un réel triomphe de l'Orient sur l'Afrique.

Les voies empruntées

Nous avons vu que les produits espagnols sont originaires de Lusitanie. On peut donc raisonnablement penser qu'à un trafic terrestre passant par les cols pyrénéens, ceux-ci ont plutôt donné lieu à un trafic maritime le long des côtes de l'Atlantique pour gagner Bordeaux.

En ce qui concerne les produits africains, il n'y a aucun obstacle au fait qu'ils aient transité par Narbonne et emprunté le passage connu depuis les temps immémoriaux que constitue "l'Isthme gaulois" de Strabon. Les produits orientaux peuvent également avoir emprunté la même voie. Même durant la main-mise vandale sur la Méditerranée, les produits orientaux pouvaient malgré tout parvenir en Occident en suivant la partie nord du bassin.

Cette remarque qui vaut pour les IVe et Ve siècles doit peut-être être nuancée pour le VIe siècle eu égard aux fouilles récentes effectuées à Narbonne. Y. Solier, en effet, constate, en ce qui concerne les produits orientaux, un apport relativement faible à cette époque comparé aux proportions de la basse vallée du Rhône. Il se demande si cette constatation doit être interprétée comme la conséquence d'un certain déclin de la ville ou si c'est la chronologie du site qui est la cause de cette faiblesse [121]. On notera que S.-J. Keay fait la même constatation pour la Catalogne espagnole. Cet auteur a cherché une explication dans le fait qu'il a pu y avoir des relations privilégiées entre le royaume wisigothique et le royaume vandale, ce qui expliquerait la présence réellement importante d'amphores de Proconsulaire et de Byzacène en Catalogne [122].

118.Keay 1984, t. 1, 245.

119.On relève, concernant les côtes anglaises, les mêmes proportions en faveur des produits orientaux au détriment des produits africains. Cf. : Fulford 1989, 2 (Je remercie M. Bonifay qui m' a signalé cet article).

120.Bonifay & Villedieu 1989, 39.

121.Solier 1991, 315.

122.Keay 1984, t. 2, 426.

Par ailleurs, on connait la méfiance du royaume wisigothique envers l'Empire byzantin et envers le royaume franc après Vouillé [123]. Si l'on relève que Narbonne aux Ve et VIe siècles fait partie du royaume wisigothique, peut-être y a-t-il là une explication au peu d'amphores orientales retrouvées à Narbonne pendant ces deux siècles.

Mais alors, il faut supposer, pour les produits orientaux arrivés à Bordeaux au VIe siècle, et peut-être déjà au Ve, une autre voie que la traversée de l'Isthme gaulois.

Dans ce contexte, il faut alors envisager l'hypothèse d'une voie maritime par le Détroit de Gibraltar, qui rejoint ensuite la route atlantique utilisée un siècle plus tôt par les produits lusitaniens [124] .

Il y a quelques années A.C. Thomas évoquait cette voie pour expliquer l'arrivée des produits africains et orientaux en Angleterre [125]. Depuis, le même auteur a conforté sa pensée [126] et M.G. Fulford, quant à lui, affirme l'existence de contacts directs entre le monde byzantin et les Iles britanniques par le Détroit de Gibraltar [127].

L'étude que nous avons menée, à partir de deux sites toulousains, montre que les proportions d'amphores tardives de cette ville, avec, en particulier, l'arrivée importante des amphores de Lusitanie et une relative faiblesse des productions africaines, donnent une image semblable à celle qu'offre Narbonne, alors même qu'à Bordeaux les proportions sont inversées pour la même période. Dans ces conditions, il y a tout lieu de croire qu'il existe bien, au Bas-Empire, une route maritime par le détroit de Gibraltar qui a supplanté, tout au moins en ce qui concerne le transport des produits pondéreux, l'ancien axe Aude-Garonne qui constituait pourtant la voie commerciale par excellence de la fin de l'Indépendance et du début de l'Empire [128].

Conclusion pour le Bas-Empire

Malgré la crise qui a touché l'Empire, et même si cela a eu pour conséquence la baisse des relations commerciales entre Bordeaux et les diffèrentes parties de celui-ci [129], on sait maintenant que le commerce de *Burdigala* avec le monde méditerranéen s'est poursuivi durant toute la Basse Antiquité.

Le maintien du commerce avec la Méditerrannée a dû se faire grâce vraisemblablement à la vieille population romaine attachée à ses traditions, mais certainement aussi à cause de certains barbares désireux d'adopter les usages qui avaient cours dans l'Empire, dont ils se sentaient les sujets [130].

On constate, à travers l'étude des amphores tardives, que Bordeaux est en grande partie tournée vers la Méditerranée et que le commerce avec cette dernière en suit les vicissitudes.

L'existence à partir de 330 de Contantinople ne fait plus de Rome le centre unique vers lequel convergent les denrées. L'éclatement du marché se traduit à Bordeaux au IVe siècle par l'arrivée des amphores espagnoles et surtout africaines qui, à quelques exceptions près, n'y parvenaient pas un siècle auparavant.

La mainmise vandale sur la Méditerranée se lit apparemment dans les niveaux de la place Camille-Jullian, à travers la présence en grand nombre des produits de la Byzacène au Ve siècle.

La reconquête byzantine à l'époque de Justinien ne fait certes pas cesser, comme nous l'avons dit, le commerce africain, mais permet selon toute vraisemblance le développement soudain du commerce moyen-oriental au VIe siècle.

Enfin, l'occupation des provinces orientales de l'Empire (Syrie, Palestine, Égypte) par les Perses dans les premières décennies du VIIe siècle, puis

123.Musset 1969, 295.

124.Grégoire de Tours mentionne l'existence d'un commerce maritime entre Bordeaux et la Galice, *Histoire des Francs*, VIII-35.

125.Thomas 1959, 89-111.

126.Tomas 1986, 58.

127.Fulford 1989, 1989, 4.

128.Amiel & Berthault 1996, 261 et suiv.

129.Baisse que nous ne saurions du reste pas évaluer concernant les produits pondéreux, faute d'avoir, après 150 et avant le IVe siècle, des conteneurs de matière impérissable qui pourraient nous guider dans nos tentatives.

130.Il suffit pour s'en convaincre de voir l'attitude d'Odoacre en 476, renvoyant les Insignes impériaux à Zénon qu'il considère comme empereur unique, celle de Théodoric qui se fait proclamer roi en 493 mais demande à l'Empereur de le reconnaître, celle même de Clovis qui reçoit en 508 une ambassade d'Anastase venue lui remettre les Insignes du Consulat (Rémondon 1967, 226) pour comprendre l'idée chez les barbares eux-mêmes d'appartenir à une seule entité juridique.

par les Arabes, dès le milieu du siècle, aura eu semble-t-il pour effet, avec la ruine de l'agriculture de ces régions, et par l'obligation pour Byzance de se replier sur elle-même, abandonnant son hégémonie maritime sur la partie occidentale de la Méditerrannée, de faire cesser l'arrivée à Bordeaux de ces vases typiques du monde méditerranéen que sont les amphores.

Ainsi, si l'on se fonde sur ces conteneurs du grand commerce, on constate que le repli progressif de l'économie sur elle-même, sa "médiévalisation", conséquence de la crise du Bas-Empire, s'achève à Bordeaux à partir du milieu du VIIe siècle, au moment où la Méditerranée cesse d'être le coeur (à la fois centre géographique et centre économique) et le ciment des régions qui constituaient l'Empire.

Conclusion générale

Bien que le matériel amphorique du chantier Camille-Jullian n'ait pas été retrouvé surabondamment répétons-le, il repose cependant sur un nombre d'amphores assez important [131] et surtout sur une stratigraphie ininterrompue qui, en donnant des datations relatives, aura permis, entre autres, deux apports essentiels.

Pour le Haut-Empire, nous avons réussi à mieux cerner les rapports entre l'arrivée du vin catalan et la production vinicole régionale en précisant les dates d'apparition des amphores locales. Cette fouille aura ainsi apporté des éléments qui confirment ce que les chantiers antérieurs, effectués à Bordeaux, n'autorisaient jusqu'à présent qu'à supposer [132].

En ce qui concerne le Bas-Empire et l'Antiquité tardive, l'apport essentiel aura été la possibilité qui nous a été donnée de pouvoir cerner l'apparition, le développement et la disparition des amphores africaines et orientales. Grâce à cela, nous avons tenté de reconstituer en partie ce qu'avaient pu être les relations commerciales entre la capitale de l'Aquitaine seconde et le monde méditerranéen jusqu'à une date avancée, puisque c'est seulement dans le courant du VIIe siècle que l'on voit disparaître brutalement les conteneurs méditerranéens à Bordeaux.

Le site de Bordeaux-Camille-Jullian aura également permis, en ce qui concerne les amphores, de trouver l'individu actuellement le plus ancien connu à Bordeaux [133], ainsi que les types les plus tardifs.

Le hasard aura donc voulu que cette place de l'ancienne capitale des *Bituriges vivisques* nous livre ce qui représente à ce jour les types les plus extrêmes, même si nous n'avons pu évoquer les relations commerciales entre *Burdigala* et le monde méditerranéen avec une certaine précision qu'à partir de Tibère.

Marques et inscriptions peintes

1 - IV (fig. 23-1)

Marque brisée, située à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise.

La pâte brune, trés granuleuse, est caractéristique des productions catalanes avec son dégraissant blanc et de nombreuses particules de mica doré.

La hauteur du cartouche est de 18 mm et celle des lettres de 13 mm.

On peut développer en IVNI ou en IVLI.

Je connais la marque C. IVNI mais sur lèvre d'amphore de type léétanienne 1 trouvée sur le site de Brion à Saint-Germain d'Esteuil (selon toute vraisemblance la *Noviomagus* des *Bituriges vivisques* citée par Strabon) ainsi qu'à Soulac-sur-Mer [134].

On connaît également la marque IVLI. THEOPHILI, de grande diffusion dans le Sud de la France [135] mais là encore sur lèvre de type Pasc. 1 et non à la limite pied-panse comme pour notre exemplaire.

131.Amphores du Haut-Empire, NMI : 133 ; Amphores tardives, NMI : 57 ; soit un total de 190 amphores.
132.Berthault 1992, 94.
133.Que l'on peut dater du 3e quart du IIe siècle a.C. (fig. 1-1).
134.Coupry 1969, 349.
135.Miró 1988b, 249.

Enfin, M. Comas i Solà signale la marque IVNO sur un fragment daté de la fin du Ier siècle [136]. Mais le cartouche ovale de la marque le distingue de notre exemplaire inscrit dans un rectangle.

La marque IVLI NIGRI existe dans un cartouche rectangulaire [137]; un exemplaire en a du reste été trouvé à Bordeaux [138]. Mais on ignore l'emplacement de la marque sur l'amphore et la nature de la pâte de celle-ci. M. Labrousse qui signale cette marque à Toulouse [139] la présente comme originaire de Bétique, ce qui n'est manifestement pas le cas de la nôtre.

Trouvée dans l'U.S. 2483, cette marque appartient à l'État 4 situé entre 70 et 80 de notre ère.

2 - P (fig. 23-2)

Marque frappée à l'envers située sur le bas de la panse d'une amphore de Tarraconaise de pâte blanche.

Le cartouche rectangulaire est plus haut que large (hauteur restituée 17 mm sur 12 mm). La hauteur de la lettre peut être restituée à 14 mm.

La marque P existe dans des cartouches ronds [140] ainsi que dans un cartouche rectangulaire, mais plus large que haut [141] contrairement à notre marque ici présentée.

Ce bas de panse se trouvait dans l'U.S. 2619 qui appartient à l'État 2 de la fouille et que l'on peut situer dans les années 20-30 de notre ère.

3 - S E V (fig. 23-3)

Marque placée à la limite du pied et de la panse d'une amphore de Tarraconaise dont la pâte est de couleur brun/rouge.

Le cartouche présente une longueur de 22 mm pour une hauteur maximale de 16 mm.

La lettre la plus grande, le S, est d'une hauteur de 13 mm.

Je n'ai pas trouvé de marque équivalente. Notre exemplaire semble inédit.

Retrouvée dans l'U.S. 3345, elle appartient à l'État 3 et est datée des années 50-60.

4 - L A (fig. 23-4)

Marque sur anse d'amphore de type Dr. 20. La forme de l'anse nous autorise à rattacher cette dernière au type Dr. 20 de la fin Ier - début du IIe siècle de notre ère.

Le cartouche présente une hauteur de 14 mm. La hauteur de la lettre est de 10,5 mm.

Il n'y a de bien lisible que la dernière lettre ; cependant, nous croyons pouvoir restituer un L comme avant-dernière lettre.

Dans ces conditions, il est bien difficile de tenter de reconstituer la marque.

Trouvée dans l'U.S. 1344, l'anse est totalement résiduelle à ce niveau.

5 - .T. M. COR (fig. 23-5)

Marque sur anse d'amphore de type Dr. 20.

Le cartouche est un rectangle de 50 mm sur 16,5 mm. Les lettres ont une hauteur de 9 mm, hormis celle du O qui est de 8 mm.

M.H. Callender a recencé cette marque, sous le n° 1729 [142]. L'exemplaire que cet auteur nous présente a été trouvé à Richborough sans précision chronologique.

Ici, place Camille-Jullian, cette marque trouvée dans l'U.S. 2483 appartient à l'État 4 du site et se situe dans les années 70-80 de notre ère.

6 - R U F I V (fig. 23-6)

Marque sur une petite anse ronde qui présente une rainure médiane (fausse bifide).

136.Comas i Solà 1985, 140 et 145, fig. 58, 17.
137. Callender 1970, n° 770, 145 et 295, fig. 8-6.
138.Jullian 1887, 462, n° 376.
139. M. Labrousse 1977, 20, n° 20.
140.Comas i Solà 1985, 148, fig. 61, 9 ; Miró 1988a, fig. 98, 317.
141.Pascual Guasch 1991, n° 361, 212.

142.Callender 1970, 259 et 313, fig. 17, 18.

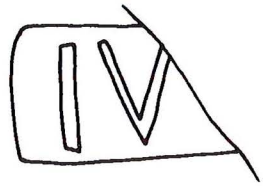

1

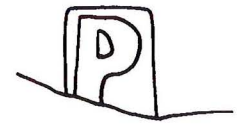

2

3

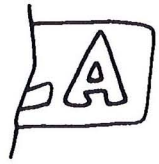

4

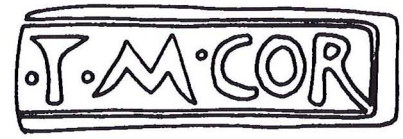

5

6

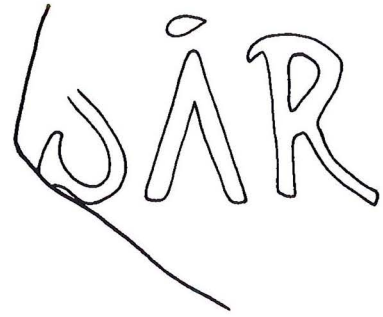

7

1 : BCJ 2483 C.1183
2 : BCJ 2619 C.115
3 : BCJ 3345 C.97
4 : BCJ 1344 C.2
5 : BCJ 2483 C.1175
6 : BCJ 2591 C.449
7 : BCJ 2483 C.1179

0 2
C. Fondeville

Fig. 23 : Marques sur amphores.

La pâte, bien cuite, devait être rose ; son séjour en milieu humide (boue) l'ayant rendue brun/rose. Cette pâte présente à l'extérieur des particules de mica doré et l'on distingue parfaitement les restes d'un engobe blanchâtre.

Dans la même U.S. a été retrouvé un fond plat à l'intérieur poissé dont les caractéristiques de pâte sont identiques ; et il y a tout lieu de croire que l'anse et le fond appartenaient au même individu. Nous serions alors en présence d'une grosse cruche ou plutôt d'une petite amphore à fond plat. [143].

Le cartouche est d'une longueur de 20 mm pour une hauteur maximale de 7 mm. La lettre la plus haute, le R, est elle aussi de 7 mm.

Cet invididu, issu de l'U.S. 2591, se rattache à l'État 2 de la fouille et se situe dans les années 25-35 de notre ère.

7 - (G) A L E R I O R U M (fig. 24-2)

Cette inscription peinte figure sur le col d'une amphore de type Dr. 28 (fig. 5-7).

La première ligne, 4 hastes verticales surmontées d'une barre horizontale est un chiffre : 4.

En ce qui concerne les *tituli picti* sur les amphores à huile, le nombre inscrit à la première ligne désigne le poids de l'amphore à vide. Ici 4 livres, soit environ 1,3 kg.

La deuxiéme ligne est formée d'un P et d'un X que nous pouvons lire : *P(ondo librae) X* (de dix livres en poids), soit 3,270 kg qui correspondent au poids du contenu.

La troisième ligne difficilement lisible doit cependant être lue :

(G) ALERIORUM [144].

Le gentilice GALERIUS au génitif pluriel signifie que nous sommes en présence d'un groupe familial : le père et le(s) fils, ou les frères. Il s'agit des *mercatores* qui s'occupaient du transport et de la vente de l'amphore et de son contenu; vraisemblablement du vin si nous nous fondons sur celui qui est traditionnellement attribué aux amphores de type Dr. 28.

La prosopographie nous indique que GALERIUS est un nom dont l'origine géographique doit être recherchée dans la région de RIMINI, sur les bords de la mer Adriatique [145] ; ce qui, il faut bien le reconnaître, ne nous avance guère concernant une amphore de type Dr. 28 dont la région de production est traditionnellement considérée comme étant l'Espagne.

Si l'on consulte les *I.L.E.R.*, on trouve un GALERIUS dans la région de Tolède, qui renvoie au n° 5340 du *C.I.L.* II, 2, sur l'Espagne [146] et un GALERIUS VALERIANUS IIVIR à Grenade, répertorié également au *CIL* II sous le n° 2081 [147].

Le *Corpus* qui concerne la Narbonnaise fait mention d'un GALERIUS FEROX (*CIL* XII, n° 62) qui dédie une stéle funéraire aux manes de sa femme VALERIA MATERNA.

Rien donc qui pourrait nous éclairer sur des GALERII, *mercatores* .

Finalement cette recherche [148] ne nous aura pas permis d'aller trés loin dans notre détermination des membres de la famille GALERIUS ; sinon qu'ils vendaient du vin à Bordeaux autour des années 70-80, si l'amphore sur laquelle se trouvait leur nom n'est pas quelque peu résiduelle au sein de l'État 4 de la fouille auquel elle est rattachée.

143.Le terme "grosse cruche" à mon sens devrait recouvrir la notion de transport local ou régional alors que "petite amphore" recouvrirait la notion de transport sur une plus grande distance. Ce n'est donc pas une simple question de terminologie. En fait cette dernière devrait distinguer (quand on peut les déterminer bien sûr) des réalités différentes. Ici la marque portée sur l'anse, à l'imitation de ce qui se fait pour les amphores, nous fait plutôt pencher en faveur d'un commerce à grande distance et par conséquent du terme "petite amphore" plutôt que celui de "grosse cruche".

144.La lecture de ce *titulus pictus* très effacé a été réalisée grâce à l'aide de R. Étienne, L. Maurin et J.-P. Bost. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude.

145.Schuttze 1966.

146.Vivès 1971, 259.

147.Vivès 1971, n° 1434, 169.

148.Menée avec l'aide de J.-P. Bost , qu'il en soit encore une fois remercié.

Fig. 24 : Inscriptions peintes.

1

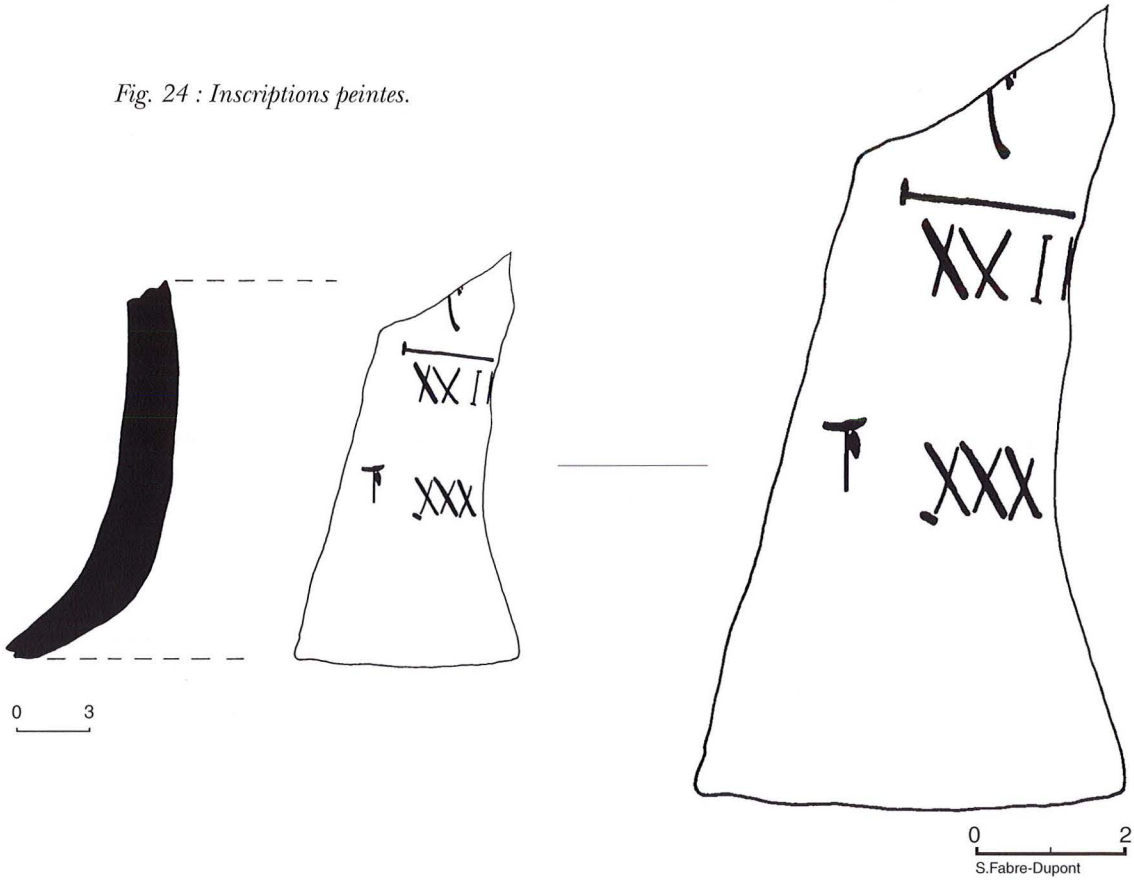

2

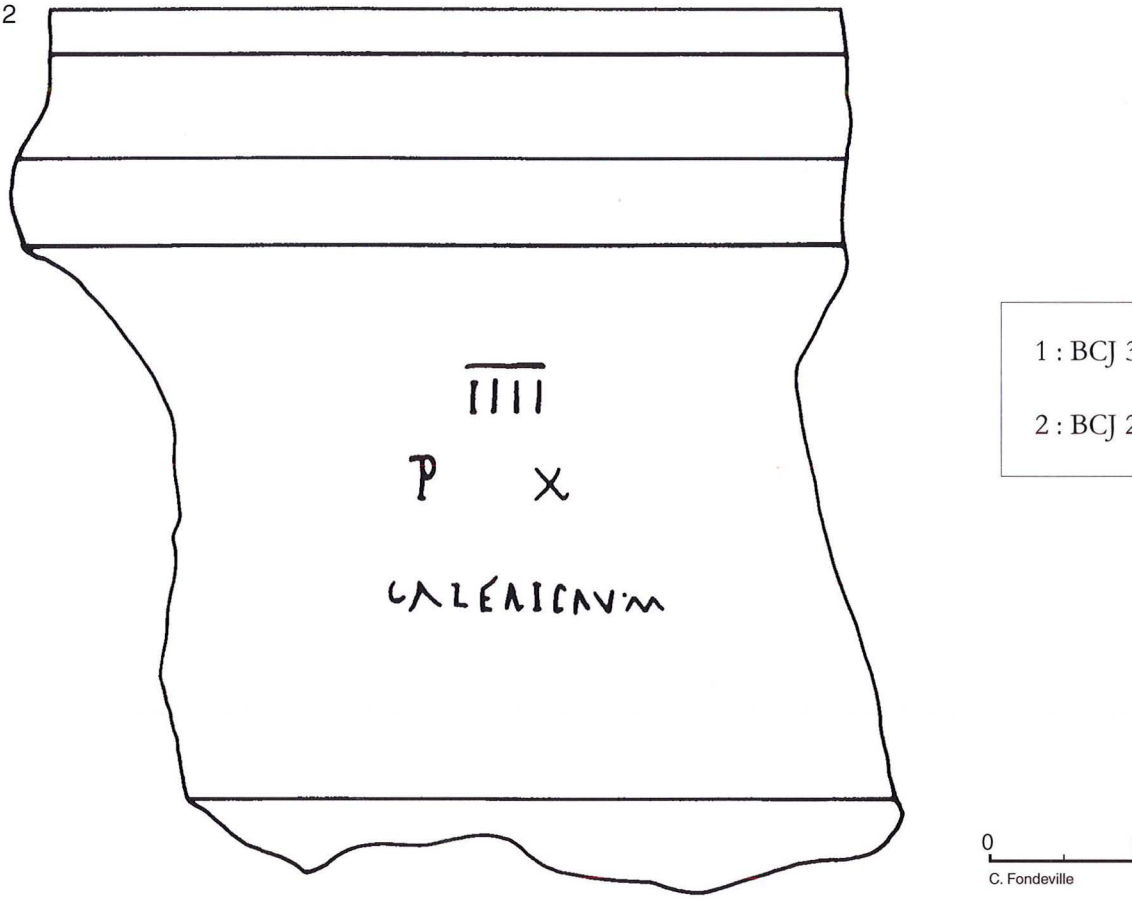

1 : BCJ 3306 C.912

2 : BCJ 2483 C.1368

8 - S A T R ou S A T V R (fig. 23-7)

Marque peinte trés effacée à la limite du col et de l'épaule d'une amphore de Bétique. Plus vraisemblablement une amphore de type Dr. 7-11 qu'une amphore de type Dr. 20.

Cela dit, sur une amphore de type Dr. 20, cette inscription se situerait en 2e ligne et, selon la nomenclature proposée par Dressel [149], correspondrait au nom du commerçant exportateur.

On connaît la marque SATVRNINI, trés répandue, sur amphore Dr. 20 (Call. 1572 d, p. 241) [150].

Nous nous rapprocherons plutôt de l'inscription peinte SATVRNI(NI), trouvée au Castro Pretorio sur une amphore de type Dr. 9 (*CIL* XV, 471), signalée par M. Beltràn Lloris [151].

Conservée dans l'U.S. 2483, cette marque appartient à l'État 4, situé dans les années 70-80.

9 - Inscription peinte (fig. 24-1)

Cette inscription se situe sur le col d'une amphore vraisemblablement de type Dr. 7/11.

A la première ligne, on distingue un C.

La deuxiéme présente un nombre.

La troisième la lettre F suivie d'un nombre.

Enfin, à la cassure inférieure du tesson, on lit peut-être un A.

Malheureusement, la cassure ne nous permet pas de proposer une quelconque restitution.

Trouvée dans l'U.S. 3306, cette inscription appartient à l'État 3, situé entre 60 et 70.

149.Dressel 1878, 118-192.

150.Concernant tous les exemplaires trouvés de cette marque, on consultera en dernier lieu : Rouquette, 1992, 16.

151.Beltrán Lloris 1970, n° 209.

BIBLIOGRAPHIE

Almagro, M. (1955) : *Las Necropolis de Ampurias*, vol. II, Barcelone.

Amiel, C. et F. Berthault (1996) : "Les amphores du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la France. Apport à l'étude du commerce à grande distance pendant l'Antiquité", in : *La civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule (Toulouse, 1995), Aquitania*, 14, 255-263.

Arcelin-Pradelle, Ch. et P. Arcelin(1981) : Un problème de méthode : choix des données quantitatives en céramologie, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 189-192.

Arthur, P. (1989) : "Aspects of Byzantine economy : an evaluation of amphora evidence from Italy", in : *Recherches sur la céramique byzantine, (Athènes, 1987)*, V. Deroche, J.-M. Spieser (éd.), *B.C.H.* supplément n° 18, Strasbourg, 79-93.

Barraud, D. (1990) : Chantier Camille Jullian - Principales découvertes, *Revue Archéologique de Bordeaux*, 81, 7-10.

Baudoux, J. (1992) : Production d'amphores dans l'Est de la Gaule, *Les amphores en Gaule ; production, circulation (Metz, 1990)*, F. Laubenheimer (éd.), Paris, 59-69.

Beltrán Lloris, M. (1970) : *Las anforas romanas en España*, Saragosse.

Berthault, F. (1988) : Amphore à fond plat et vignoble à Bordeaux au Ier siècle, *Aquitania*, 6, 157-166.

——— (1989a) : Le commerce du vin à Bordeaux au Ier s. av. notre ère, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 22, 89-97.

——— (1989b) : La mention ACET sur une amphore Pascual 1, *Aquitania*, 7, 195-197.

——— (1991) : Observations sur le matériel amphorique de l'officine du Champ-Cloux à Saintes, *Congrès de la SFECAG, (Cognac, 1991)*, 53-60.

——— (1992)) : Production d'amphores dans la région bordelaise, *Les amphores en Gaule ; production, circulation (Metz, 1990)*, F. Laubenheimer (éd.), Paris, 93-100.

——— (1996) : Analyses chimiques effectuées sur des amphores et de la céramique commune trouvées à Agen et à Aiguillon, *Documents d'archéologie lot-et-garonnaise*, 3, 37-42.

——— (1997) : Production d'amphores vinaires dans la région du Langon (85), *congrès de la SFECAG (Le Mans, 1997), 209-215.*

——— (2000) : Le matériel amphorique produit à Périgueux, *congrès de la SFECAG (Libourne, 2000)*, (en préparation).

Bonifay, M. (1986) : Observations sur les amphores tardives à Marseille, d'après les fouilles de la Bourse (1980-1984), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 19, 269-305.

Bonifay, M. et F. Villedieu (1989) : Importations d'amphores orientales en Gaule (Ve-VIIe siècle), *Recherches sur la céramique byzantine, (Athènes, 1987)*, V. Deroche, J.-M. Spieser (éd.), *B.C.H.* supplément n° 18, 17-46.

Brun, J.-P. (1986) : *L'oléiculture antique en Provence ; les huileries du département du Var*, suppl. n° 15, *Revue Archéologique de Narbonnaise.*

Brun, J.-P., P. Lecacheur et M. Pasqualini (1992) : Les amphores du port antique de Toulon (*Telo Martius), Les amphores en Gaule*, F. Laubenheimer (éd.), Paris, 123-131.

Callender, M. H.(1970) : *Roman Amphorae*, 2e éd., Londres, 1970.

Carignani, A. (1989) : Amphores, *Castellu, Un établissement de l'Antiquité tardive*, DAF, 18, 75-89.

Colls, D., R. Étienne, R. Lequément, B. Liou et F. Mayet (1977) : L'épave de Port-Vendres II, *Archaeonautica*, 1.

Comas i Solà, M. (1985) : *Baetulo, les àmfores*, monografies badalonines, 8.

Comas i Solà, M. (éd.) (1987) *: El vi a l'Antiguitat, I, (Badalona, 1985)*, Monografies badalonines, 9.

Coupry, J. (1969) : Informations archéologiques, *Gallia*, 27-2, 343-380.

Courtois, Ch. (1955) : *Les Vandales et l'Afrique*, Paris.

Dangréaux, B. et A. Desbat(1987-1988) : Les amphores du Bas-Loyasse à Lyon, *Gallia*, 45, 115-153.

Daniel-Rops (1950) : *L'église des temps barbares*, Paris.

Dianiélou, J. et H.-I. Marrou (1963) : *Nouvelle Histoire de l'Église*, Paris.

Desbat, A.(1991) : Un bouchon de bois du Ier s. ap. recueilli dans la Saône à Lyon et la question du tonneau à l'époque romaine, *Gallia*, 48, 319-336.

Desbat, A. et S. Martin-Kilcher (1989) : Les amphores sur l'axe Rhône-Rhin à l'époque d'Auguste, *Histoire romaine et histoire économique (Sienne, 1986)*, Sienne, 339-365.

Dion, R.(1959) : *Histoire de la vigne et du vin en France ; des origines au XIXe s*, Paris.

Dressel, H. (1878) : Ricerche sul Monte Testaccio, *Annali dell Instituto di Corrispondanza archeologica*, 118-192.

Egloff, M.(1977) : *La poterie copte*, Genève.

Empereur, J.-Y. et M. Picon (1989) : "Les régions de production d'amphores impériales en Méditerranée orientale", in : *Amphores romaines et histoire économique (Sienne, 1986)*, 223-248.

Étienne, R. (1962) : *Bordeaux antique*, Bordeaux.

Fournier, G. (1989) : *Les Mérovingiens*, Que Sais-je, n° 1238, Paris.

Fulford, M. G. (1989) : Bysantium and Britain : a Mediterranean perspective on Post-Roman Mediterranean Imports in Western Britain and Ireland, *Medieval Archaeology*, 33, 1-6.

Gatier, P.-L.(1988) : "Le commerce maritime de Gaza au VIe siècle", in : *Navires et commerces de la Méditerranée*, (*Hommage à Jean Rougé*), Cahiers d'Histoire, 33, 3-4, 361-370.

Grace, V. (1961) : *Amphoras and the ancient wine trade*, Princeton.

Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, éd. R. Latouche, 2, Paris, 1965.

Hesnard, A. (1990) : "Les amphores", in : A. Duval, J.-P. Morel, Y. Roman (éd.), *Gaule interne et Gaule Méditerranéenne aux IIe et Ier s. av. J.-C. : confrontations chronologiques (Valbonne, 1986)*, Paris, 47-54.

Heers, J. (1968) : *Précis d'Histoire du Moyen Age*, Paris.

Jullian, C., *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. 1, 1887.

Keay, S. J.(1984) : *Late roman amphorae in the western mediterranean (a typology and economic study : the catalan evidence)*, BAR, international series, 196.

Labrousse, M. (1977) : Marques d'amphores à huile espagnoles trouvées à Toulouse, Cahors et Rodez, *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 41, 7-38.

Laubenheimer, F. (1989a) : "Les amphores", in : *L'oppidum d'Ambrussum et son territoire, fouilles du quartier du Sablas*, J.-L. Fiches (éd.), monographie du CRA, n° 2, Paris, 121-128.

——— (1989b) : "Les amphores gauloises sous l'Empire : Recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie", in : *Amphores romaines et histoire économique, Dix ans de recherche (Sienne, 1986)*, EFR 114, Rome, 105-138.

——— (éd.) (1992) : *Les amphores en Gaule ; production, circulation (Metz, 1990)*, Paris.

Laubenheimer, F. et B. Watier (1991) : Les amphores des Allées de Tourny à Bordeaux, *Aquitania*, 9, 5-59.

Leclercq, H. (Dom) (1926) : *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, VI-2, Paris.

Lequément, R. (1976) : Une épave du Bas-Empire dans la baie de Pampelonne (presqu'île de Saint-Tropez), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 9, 177-188.

Liebeschuetz, J. H. W. G. (1972) : *Antioche, City and Imperial Administration in the late Roman Empire*, Oxford.

Liou, B. (1973) : Informations archéologiques, *Gallia*, 31-2, 571-608.

Liou, B. et R. Marichal (1978) : Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer, *Archaeonautica*, 2, Paris, 109-181.

Marangou, A. (1995) : *Le vin et les amphores de Crête de l'époque classique à l'époque impériale*, Études crétoises, 30, Athènes.

Martin-Kilcher, S. (1983) : "Les amphores romaines à huile de Bétique (Dr. 20 et Dr. 23) d'Augst et Kaiseraugst - Rapport préliminaire", in : *Producción y comercio del aceite en la Antigüedad, II (Séville, 1982)*, Madrid, 337-347.

——— (1987) : *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 1, Die sudspanischen Ölamphoren (Gruppe 1)*, Forschungen in Augst, Band 7, Augst.

Mandy, B. et C. Godard (1989a) : "Découverte d'un lot d'amphores républicaines à Lyon, Poster n° 22", in : *Amphores romaines et histoire économique (Sienne, 1986)*, Sienne, 602-603.

——— (1989b) : *Aux origines de Lyon*, Ch. Goudineau (éd.), Doc. d'Archéologie en Rhône-Alpes, n° 2, Lyon, 63-67.

Mayet, F. (1990) : "Typologie et chronologie des amphores lusitaniennes", in : *Amphores lusitaniennes : typologie, production, commerce (Conimbriga, 1988)*, Paris, 29-35.

Mirò, J. (1987) : "Vi català a França (Seglé I a.C.-I.d.C.), una sintesi preliminar", in : *El vi a l'Antiguitat*, I, *(Badalona, 1985)*, Badalone, 249-268.

——— (1988a) : *Anforas romanas en Catalunya*, BAR intern. séries, n° 473, London.

——— (1988b) : Les estampilles sobre ámfores catalanes. Una aportació al coneixement del vi del *conventus Tarraconensis* a finals de la República i Principis de l'Imperi, *Fonaments*, 7, 243-264.

Musset, L. (1969) : *Les invasions, les vagues germaniques*, Nouvelle Clio n° 12, Paris.

Panella, Cl. (1973) : Appunti su un gruppo di anfore della prima, media e tarda età imperiale, *Ostia III*, Studi Miscellanei, 29, Rome, 460-633.

——— (1982) : "Le anfore africane della prima, media e tarda eta imperiale", in : *La céramique antique de Carthage, (Carthage, 1980)*, CEDAC, dossier n° 1, Carthage, 171-196.

Pascual Guasch, R. (1991) : *Index d'estampilles sobre àmfores catalanes*, Cuadernos de Arqueologia, 5, Barcelona.

Paunier, D. (1981) : *La Céramique gallo-romaine de Genève*, Genève.

Peacock, D. P. S. (1984) : Petrology and origins, *The Avenue du Président Bourguiba, Salambo, The pottery and other ceramic objects from the site*, Excavation at carthage, the british mission, volume I, 2, Université de Sheffield, 6-28.

Peacock D. P. S. et D. F. Williams(1986) : *Amphorae and the roman economy, an introductory guide*, London.

Picon, M. et D. Brentchaloff (1990) : "Amphores de Fréjus-Lenzbourg : origine contrôlée", in : *Congrés de la SFECAG, (Mandeure, 1990)*, Marseille, 225-230.

Rémondon, R. (1967) : *La crise de l'Empire romain*, Nouvelle Clio n° 11, Paris.

Rossi de, G.-B. (1890) : Anfore vinarie con seigni cristiani trovate nelle case dei santi Giovanni e Paolo su Celio, *Bull. di Archeo. Cristiana*, V-1.

Rotchild-Boros, M. (1981) : "The determination of amphora contents", in : *Archeology and Italian society*, 2, BAR intern. series, 102, 79-89.

Rouquette, D. (1992) : Estampilles sur amphores à huile de Bétique de la région de Vienne-Lyon, *Sites*, n° 48, 9-18.

Riley, J. A. (1976) : Late amphoras, *Excavations at Carthage 1975, (Carthage I)*, J.-H. Humphrey (éd.), Tunis, 108-120.

——— (1979) : "The coarse pottery from Benghazi", in : J. A. Lloyd (éd.), *Sidi Krebish excavations*, Benghazi, vol. II, Tripoli, 91-467.

Schuttze, W. (1966) : *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin.

Sidoine Appolinaire : *Carmina*, XVII-15, *Monumenta Germaniae Historica*, 8, 2e édition, 1961.

Siraudeau, J. (1988) : *Les amphores romaines des sites angevins et leur contexte archéologique*, Angers.

Solier, Y. (1991) : *La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne*, R.A.N., Suppl. n° 23 , Paris.

Tchernia, A. (1976) : "L'atelier d'amphores de Tivissa et la marque 'Sex Domiti'", in : *L'Italie pré-romaine et la Rome républicaine* (Mélanges Heurgon), 2, *E.F.R.*, 27, Rome, 973-979.

——— (1986) : *Le vin de l'Italie romaine, E.F.R.*, 261, Rome.

Tchernia, A. et J.-P. Villa (1977) : "Note sur le matériel recueilli dans la fouille d'un atelier d'amphores à Velaux (Bouches-du-Rhône)", in : *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores (Rome, 1974)*, Paris, 231-239.

Tchernia, A. et F. Zevi (1969) : Amphores de Byzacène au Bas-Empire, *Antiquités africaines*, 3, 173-214.

——— (1972) : "Amphores vinaires de Campanie et de Tarraconaise à Ostie", in : *Recherches sur les amphores romaines, E.F.R.*, 10, Rome, 35-67.

Thomas, A.-C. (1959) : Imported Pottery in Dark Age Western Britain, *Medieval Archaeology*, 3.

——— (1986) : *Celtic Britain*, London.

Villedieu, F. (1986) : "Importations africaines orientales et hispaniques à Marseille, Lyon, Arles et Narbonne", in : *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale (IIIe-VIIIe s.)*, catalogue d'exposition, Lyon, 182-183.

Vivès, J. (1971) : *Inscripciones Latinas de l'España Romana*, (*I.L.E.R.*), Barcelone.

Watier, B. (1973) : les amphores funéraires de la nécropole de Saint-Seurin à Bordeaux, *l'Information de l'Histoire de l'Art*, 18, 116-117.

Watier, B. et F. Berthault (1988) : Les amphores romaines du Musée de Libourne, *Aquitania*, 6, 191-196.

Williams, D.-F. (1982) : "The petrology of certain byzantine amphorae : some suggestions as to origins", in : *La céramique antique de Carthage (Carthage, 1980)*, Carthage, 99-110.

Whittaker, Ch. (1989) : *Les frontières de l'Empire romain*, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, vol. 85, Paris.

Zemer, A. (1978) : *Storage jars in ancient sea trade*, 2e éd., Haïfa.